

# *Bulletin Municipal Officiel*

DE LA VILLE DE  
**SAINT-CLOUD**



Les Cascades du Parc de Saint-Cloud, partie haute (détail)

(Cliché Club-Photo M.J.C. Saint-Cloud)

## PIERRE CHEMISIER-TAILLEUR

Rayon de très beaux Vêtements prêts à porter

90, boulevard de la République

605-53-15

## R. BOURDOISEAU

FOURREUR

1, Place de l'Église

MOL. 53-85

# optique médicale



montures  
et verres correcteurs  
de toutes marques

## J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2 ter RUE ROYALE, SAINT-CLOUD TEL. 605-42-11

## GIRAUDET

TAILLEUR — COUTURIER

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970-00-29

CENTRE CHIRURGICAL

### Val d'Or - Saint-Cloud

14 et 16, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. : 825 59-66

ÉTABLISSEMENT CONVENTIONNÉ avec la Sécurité Sociale et de nombreuses mutuelles (S.N.C.F., E.D.F., Gaz de France, Fédérations mutualistes de Seine et Seine-et-Oise, etc.)

PEINTURE - DÉCORATION

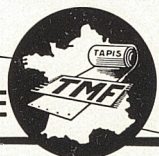
## Raymond LAMPENS

24, rue Gounod

605-98-11

92 SAINT-CLOUD

TAPIS et  
MOQUETTES de FRANCE



CENTRE NATIONAL DES TAPIS ET TAPISSERIES

17<sup>e</sup>, Place Maiesherbes, 11

622-21-67

6<sup>e</sup>, Boulevard Montparnasse, 9 ter

783-68-00

11<sup>e</sup>, Boulevard Voltaire, 6

805-16-86

MOQUETTES : 1500 coloris, qualité dessins ;  
TAPIS : 1500 versions contemporaines, styles Oriens ;  
TAPISSERIES : de Watteau à J.P. le Doux.

Prix circuit direct moins escompte substantiel aux Clodoaldiens.

Crédit sans formalité sur 1 an 1/2

PASSEZ AUX "TMF", VOUS SEREZ DÉJÀ RAVIS !

ENSEIGNEMENT MUSICAL

Violon - Solfège

## Mme Pierrette RUILLE-GUÉDON

Professeur diplômé

8, rue Gaston-Latouche (2<sup>e</sup> étage), SAINT-CLOUD

LEÇONS PARTICULIÈRES - Degrés Élémentaire, Moyen, Supérieur

## agence beausoleil

PIERRE LACLEF

TRANSACTIONS IMMOBILIÉRES CONSTRUCTION  
160, boul. de la République  
SAINT-CLOUD  
Tél. : 408 76-65

TRAVAIL INDÉPENDANT A TEMPS PARTIEL  
*Gains intéressants, près de chez vous - Formation assurée*

### Mesdames, Mesdemoiselles

pour tous renseignements, sans engagement de votre part, écrivez à :  
Mlle BAILHACHE, 55, rue Jouffroy, PARIS-17<sup>e</sup>

### Chasseur - Cordonnier

Dépositaire : "DEBS" - "HELLER" - "JASOUPLE"

### "RÉSIDENCE BEAUSOLEIL"

160, boulevard de la République, SAINT-CLOUD  
RÉPARATION EXPRESS - TALON A LA MINUTE



## VOLKSWAGEN

AGENCE RÉGIONALE

76, BVD HENRI-SELLIER

506-46-59

SURESNES



## MERCEDES-BENZ

APRES CHAQUE BARBE, UTILISEZ

## AQUA VELVA

QUI PROTEGE la JEUNESSE de VOTRE VISAGE  
ET LA SANTE DE VOTRE EPIDERME

Suzanne PERETOUT

RÉSIDENCE BEAUSOLEIL

Tél. : 408-62-73

Spécialiste du Postiche

## Coiffures

160, Bd de la République  
SAINT-CLOUD

## L. HUGUAL

DÉCORATEUR

Sélection de tissus - Papiers peints  
Meubles - Sièges - Lampes - Bibelots

30, rue Royale  
SAINT-CLOUD

## MIROITERIE - VITRERIE

Tous Travaux pour appartements

## DEWERPE

— Fondée en 1889 —

7, rue Mollien, BOULOGNE-SUR-SEINE

Tél. : 605-19-06

Escompte Spécial sur référence de cette annonce

## VILLA HENRI IV

## Hôtel de Tourisme

### RESTAURANT

MENUS - CARTE - RÉCEPTION

43, bvd de la République, St-CLOUD

605 - 40 - 50

Un Nom : **TROIS SERVICES**

- COIFFURE (Service de moins de 20 ans)
- TRAITEMENT DU CHEVEU
- SOINS ESTHÉTIQUES (sur rendez-vous)

## J. CAFFIN

9 bis, rue de Montretout, St-CLOUD

605-10-53

## PAVILLON DE COMBLEVAL

Ancien rendez-vous de chasse de **CHARLES X**  
SALLE HISTORIQUE, TERRASSE CHAMPÊTRE  
situé dans le Parc de Saint-Cloud  
route de Marnes-la-Coquette, PARIS

DÉJEUNER - GOUTER - APÉRITIF

DINER DU 1<sup>er</sup> MAI AU 31 AOUT

OUVERT TOUTE L'ANNÉE

RÉSERVATION **970-38-69**

## AUTO-ÉCOLE BEAUSOLEIL

A: THUINET

Tous permis - Cours de code par projections  
Cours de perfectionnement

160, bd de la République, SAINT-CLOUD

ON PREND A DOMICILE

Tél. : 408-61-01 (l'après-midi)

## Madame L. ABDOUCHELI

Ex-Docteur dentiste  
de la Faculté de médecine de Tiflis  
Diplômée pour les soins esthétiques du visage et du corps  
par l'Ecole du docteur Pentoureau  
et l'Académie de soins esthétiques de Paris  
102, bd de la République, SAINT-CLOUD - MOL. 44-28  
SUR RENDEZ-VOUS

## ENTREPRISE DE PEINTURE DÉCORATION - VITRERIE

**Sté André VOISINE & C<sup>ie</sup>**  
19, rue du Calvaire, SAINT-CLOUD - MOL. 69-56  
REVÊTEMENTS PLASTIQUES (Murs et Sol)

## LEÇONS PARTICULIÈRES ET COURS

### DESSIN, PEINTURE, MODELAGE, CÉRAMIQUE

**Mme ROBIN**, Professeur de l'Ecole d'Art Martenot  
102, boulevard de la République, ST-CLOUD 605-66-99

## LEÇONS PARTICULIÈRES ET COURS

### "Guitare"

**Annick ROBIN**, Professeur de l'Ecole d'Art Martenot  
102, Bd de la République - St-CLOUD - Pour rendez-vous MOL. 66-99

## PÉDICURE MÉDICAL

DIPLOMÉE D'ÉTAT

### G. LAURENS

160, Bd de la République — Résidence Beausoleil  
SAINT-CLOUD — Sur rendez-vous — Tél. : 408-78-29

## PEINTURE — RAVALEMENTS VITRERIE — DÉCORATION

Revêtements Façades et Pignons  
par procédés étanches

## BALAC & CERVO

17, rue du Docteur-Desfossez, SAINT-CLOUD  
Tél. : 825-58-89

## André MARIE

## SAINT-CLOUD CITÉ HISTORIQUE

Un beau livre de bibliothèque  
relié et abondamment illustré

ÉDITIONS DU BURIN  
48 F franco 3, av. de Flore, St-CLOUD

## LIBRAIRIE - PAPETERIE

DÉPÔT CENTRAL DE JOURNAUX ET PUBLICATIONS

## J. PLEURDEAU

16, rue Royale, St-CLOUD - Tél. : MOL. 43-47



*Jacques Bihorel*

*Fleuriste Décorateur*

60, boulevard de la République, SAINT-CLOUD  
Tél. MOL. 46-62 Adr. Télégr. BIHORELFLEURS

## Pâtisserie - Confiserie

Salon de Thé - Glaces

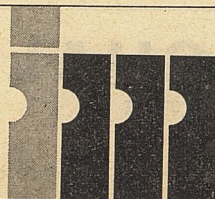
Cuisine - Lunchs - Repas complets

Livraisons à domicile

Maison DANIEL, **VIGNAL** (Successeur)

42, rue Gounod, SAINT-CLOUD - Tél. : 605-54-09

TYPO OFFSET PHOTOCOMPOSITION



*imprimerie  
monnier*

11, av. foch saint-cloud  
téléphone 605 56 76

# BULLETIN



# MUNICIPAL

Direction-Administration :  
MAIRIE DE SAINT-CLOUD

OFFICIEL

Publication trimestrielle

## L'O.I.P.C. - Interpol s'installe à Saint-Cloud



Vue d'ensemble du bâtiment, 26, rue Armengaud

## L'O.I.P.C. - Interpol s'installe à Saint-Cloud

Au 26 de la rue **Armengaud**, à Saint-Cloud, se dresse, depuis le printemps dernier, un immeuble moderne, à l'allure sobre, surmonté d'antennes de radio ; un drapeau bleu flotte au sommet d'un mât métallique ; une guérite en verre en défend l'entrée. C'est le nouveau siège de l'Interpol.

Le bâtiment n'a pas été créé pour être luxueux, mais fonctionnel ; il a nécessité 13.000 m<sup>3</sup> de terrassement et occupe une superficie de 5.500 m<sup>2</sup>.

Il abrite les services du Secrétariat Général et, dans ses 7 « niveaux » (dont 4 donnent sur la rue Armengaud), se trouvent des bureaux clairs et bien aménagés, 3 laboratoires photographiques (dont un prévu pour la photo en couleurs), une salle de conférences insonorisée destinée à recevoir 110 personnes, avec une installation fixe d'interprétation simultanée en 4 langues et une cabine de projection ; un emplacement est prévu pour une imprimerie.

L'immeuble est chauffé par de l'air pulsé grâce à 2 chaudières d'une puissance de 600.000 calories chacune, fonctionnant au mazout ; un groupe électrogène de 160 KVA peut entrer en action en cas de panne de secteur.

Il a fallu 28 mois (sans un seul jour de grève !) pour construire cet immeuble, où travaillent une centaine de personnes.

En quoi consiste ce travail ?

C'est la question que l'on se pose tout naturellement au cours d'une visite où l'ambiance évoque davantage celle d'une grande entreprise commerciale et industrielle, que celle de la police criminelle.

Piqués par la curiosité, et désireux de sonder les mystères de cette prestigieuse Organisation, nous avons pris contact avec son Secrétaire Général, M. Jean Népote, qui nous a reçus fort aimablement et nous a déclaré en souriant :

« Il n'y a pas de "mystères" au sens où vous l'entendez ; on a beaucoup écrit — parfois à tort et à travers — sur l'Interpol, et je suis heureux de saisir cette occasion de vous permettre de juger par vous-même — en toute liberté — afin de détruire un certain nombre de légendes qui ont la vie dure. »

Et voici ce que nous avons entendu pour nos lecteurs.

Une première évidence s'impose à l'esprit : il n'y a pas de va et vient de fourgons cellulaires, pas d'individus à mine patibulaire, menottes aux mains. Pourtant l'Interpol traque, dans le monde entier, les malfaiteurs internationaux. L'imagination travaille... !

La vérité, si elle est moins romanesque, est, en fin de compte, aussi passionnante ; elle montre comment s'est créée, de façon empirique au départ, une puissante organisation de lutte contre le crime, grâce à la foi, au courage et à la persévérance de quelques hommes, qui avaient compris la nécessité d'unir leurs efforts devant la « montée des périls » de la criminalité internationale.

\*

C'est en 1914 que le premier congrès international de police judiciaire, réuni à Monaco, essaya d'organiser cette collaboration ; mais ces efforts furent ruinés par la première guerre mondiale, et il fallut

attendre 1923 pour que le Préfet de Police de Vienne, M. Hans Schober, convoque un 2<sup>e</sup> congrès international, qui crée l'ancêtre de l'Interpol actuel, dont le siège fut fixé à Vienne.

Pourquoi en Autriche ? Parce que, à la suite de l'effondrement de l'empire austro-hongrois, la police de Vienne se trouvait à la tête d'une documentation criminelle intéressant directement tous les Etats nouvellement créés : Autriche, Hongrie, Pologne, Roumanie, Tchécoslovaquie, Yougoslavie ; les polices de ces Etats avaient pris peu à peu l'habitude de s'adresser à la police viennoise, qui fonctionnait alors comme un véritable centre international de documentation policière.

La seconde guerre mondiale réduisit, une fois de plus, à néant tout le travail accompli précédemment, à l'échelon de ce que l'on nommait alors « l'Europe Centrale ».

En 1946, l'Inspecteur Général de la police judiciaire belge, M. Louwage, convoque à Bruxelles les représentants des anciens Etats affiliés ; l'Interpol avait retrouvé son « second souffle » et sa croissance fut dès lors régulière : dix-neuf pays en faisaient alors partie ; ils sont actuellement quatre-vingt-dix-huit.

Notons au passage son titre exact : O.I.P.C.-Interpol, c'est-à-dire : Organisation Internationale de Police Criminelle ; le mot « Interpol » (et non « Interpool » comme on l'entend parfois prononcer à tort) vient d'une adresse télégraphique codée.

\*

Après ce très bref historique, il convient de définir les tâches réelles de l'Interpol, mais il est indispensable, auparavant, de préciser quelques points essentiels :

L'Interpol **n'est pas** un organisme d'espionnage ou de contre-espionnage ; ses statuts lui interdisent toute activité ou immixtion dans des questions ou affaires présentant un caractère politique, militaire, religieux ou racial. Cette règle est appliquée avec une grande rigueur ; elle sauvegarde l'unité de l'Organisation qui ne peut — pour agir efficacement — que s'intéresser aux affaires criminelles de droit commun (trafic de stupéfiants, fausse monnaie, prostitution, escroqueries, vols, etc.) ; les pays affiliés sont tous d'accord sur un point : lutter contre le crime sous toutes ses formes.

L'Interpol **n'est pas** une association de policiers, mais de **polices** : il n'existe donc pas de « super-policiers » dotés de pouvoirs extraordinaires au mépris de la souveraineté des Etats : une arrestation, par exemple, ne peut être faite en France que par la police française. Il n'y a pas de carte professionnelle « internationale » pour les fonctionnaires qui travaillent au siège de l'Interpol ; ce sont pour la plupart des policiers détachés par leur propre administration.

L'Interpol **n'est pas** un centre de documentation sur **tous** les malfaiteurs ayant commis une infraction quelconque **dans leur propre pays** ; l'Interpol s'occupe uniquement des **malfaiteurs internationaux**.

\*

Quelle est la mission de l'O.I.P.C.-Interpol ?

Elle consiste à réaliser, dans un but à la fois répressif et préventif, la coordination entre les services de

police des pays affiliés dans la lutte contre la criminalité internationale, au moyen de contacts permanents, tant dans le domaine de la police active que dans celui des idées et des méthodes.

Précisons-le bien, car ceci est important : l'Interpol, grâce aux puissants moyens dont elle dispose, permet, par exemple, à un pays, de savoir où se trouve un malfaiteur, de le faire arrêter **par la police des pays où il se trouve** et de le remettre entre les mains de la Justice en vue de son extradition éventuelle.

Quelle est donc la structure de l'Interpol ? Comment fonctionne-t-elle ?

Voyons les choses d'un peu plus près : les éléments de l'Organisation sont : l'Assemblée Générale, le Président, le Comité Exécutif, le Secrétaire Général, le Secrétariat Général, les Bureaux Centraux Nationaux. Passons-les rapidement en revue :

— **L'Assemblée Générale** (A.G.) est l'organe de base de l'Organisation : elle réunit une fois par an (en 1966 à Berne, en 1967 à Kyoto) les délégués des pays affiliés, désignés par leur gouvernement ; l'Assemblée Générale prend souverainement toutes les décisions, définit la politique générale de l'Organisation, règle les normes et les méthodes de la coopération, adopte le programme de travail, élit les dirigeants de l'Organisation, et vote le budget. Les délégués à l'Assemblée Générale, étudient notamment les différents problèmes de répression et de prévention criminelle, grâce à des sous-comités spécialisés : faux monnayage, trafic de stupéfiants, délinquance juvénile, police scientifique, télécommunications, statistiques criminelles internationales, etc...

— **Le Comité Exécutif** est composé de 13 membres, élus par l'Assemblée Générale pour une période de 3 ans ; il se réunit deux fois par an ; il veille à l'application des décisions de l'Assemblée Générale et contrôle la gestion du Secrétaire Général.

— **Le Président** dirige les débats de l'Assemblée Générale et du Comité Exécutif, s'assure que les activités de l'Organisation sont conformes aux décisions des organismes dirigeants et maintient un contact direct avec le Secrétaire Général.

— **Le Secrétaire Général** est nommé par l'Assemblée Générale pour une période de 5 ans, sur proposition du Comité Exécutif. Le Secrétaire Général est le premier fonctionnaire de l'Organisation ; il recrute et administre le personnel, assure la gestion financière, organise, anime et dirige les services permanents de l'Organisation d'après les directives arrêtées par le Comité Exécutif ou l'Assemblée Générale, devant qui il est responsable.

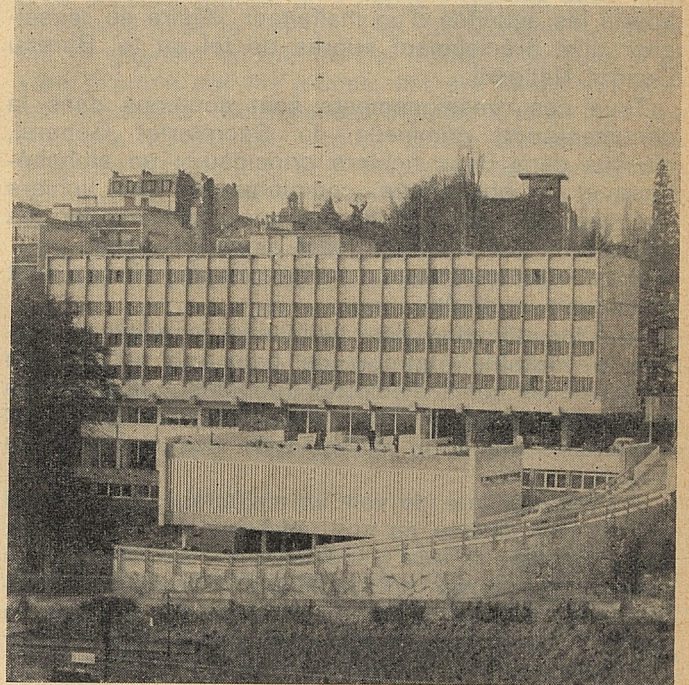
— **Le Secrétariat Général**, dont les services se trouvent dans l'immeuble de la rue Armengaud, à Saint-Cloud, se compose d'un personnel technique et administratif ; il est chargé de mettre en application les décisions de l'Assemblée Générale et du Comité Exécutif, d'assurer l'administration générale de l'Organisation et la coordination de la lutte contre la criminalité internationale.

— **Les Bureaux Centraux Nationaux** (B.C.N.) sont, dans chaque pays, les correspondants, les représentants de l'Organisation ; ce sont, en quelque sorte, les « services actifs » de l'Interpol, et leur rôle est capital. Ce sont eux qui déclenchent les recherches dans chaque pays, transmettent les informations sur les malfaiteurs, font procéder aux arrestations par

la police de leur pays, etc... Ces Bureaux Centraux Nationaux ont toute latitude pour entretenir entre eux des rapports directs, tout en restant en liaison étroite avec le Secrétaire Général, qu'ils informent de leurs activités, et dont ils demandent, le cas échéant, l'intervention.

Chaque pays est libre d'organiser son Bureau Central National ; en fait, ce sont les services centraux de police à l'échelon national le plus élevé qui ont été le plus souvent désignés. En France, cette mission est assumée par la Direction des Services de Police Judiciaire de la Sûreté Nationale.

On le voit, Bureaux Centraux Nationaux et Secrétariat Général constituent une sorte de réseau ; les Bureaux Centraux Nationaux sont les antennes d'exécution, le Secrétariat Général l'élément de coordination.



A l'intérieur de ce cadre, comment fonctionne cette puissante machine ? Comment peut-on identifier et arrêter un malfaiteur international... depuis Saint-Cloud ?

Et, tout d'abord, qu'est-ce qu'un malfaiteur international ?

Aussi étrange que cela puisse paraître, il n'en existe pas **une** définition juridique satisfaisante pour tous les pays. Les critères retenus pour justifier l'intervention des Bureaux Centraux Nationaux du Secrétariat Général de l'O.I.P.C.-Interpol sont extrêmement souples : pratiquement, tout malfaiteur ayant commis une infraction qui a ou peut avoir des incidences internationales est considéré comme ayant un intérêt pour l'Interpol.

A titre d'exemple, on considère comme tels :

— un malfaiteur ayant commis des infractions dans plusieurs pays ;

— un malfaiteur ayant commis une infraction locale mais ayant pris la fuite à l'étranger ;

— un malfaiteur dont l'infraction, bien que commise à l'échelon national, peut avoir des répercus-

sions internationales (faux monnayage, trafic de femmes, de stupéfiants destinés à l'exportation, vols de chèques de voyage internationaux...)

**Les renseignements** réunis au Secrétariat Général sont obtenus des Bureaux Centraux Nationaux : ils sont envoyés de trois façons différentes :

— **à titre de simple information** : les Bureaux Centraux Nationaux, qui peuvent correspondre entre eux, envoient une copie de leurs correspondances au Secrétariat Général, qui se trouve ainsi automatiquement informé des affaires internationales et de l'identité des malfaiteurs mis en cause ;

— **à la suite d'une demande d'un Bureau Central National**, qui s'adresse au Secrétariat Général en vue d'une intervention quelconque à l'égard d'un malfaiteur (arrestation, identification) ou simplement pour notifier les actions d'un individu dangereux ;

— **à la demande du Secrétariat Général**, qui, ayant appris les activités d'un malfaiteur, désire se renseigner plus précisément auprès de tel ou tel Bureau Central National.

Tous ces renseignements sont contenus dans la documentation criminelle du Secrétariat Général, classés dans deux fichiers principaux : un alphabétique et un phonétique, complétés par des fichiers spéciaux (les moyens de transport utilisés par les trafiquants, par exemple, sont ainsi surveillés).

Pour lutter contre ces malfaiteurs, les tâches sont complexes, multiples :

— **L'identification** des malfaiteurs consiste à établir le véritable état-civil de ceux qui utilisent un ou plusieurs noms d'emprunt (appelés « alias » dans le jargon policier) dans l'espoir d'échapper aux recherches ou à la surveillance des services de police.

Il n'est pas rare de voir un malfaiteur international utiliser une dizaine ou une vingtaine de faux noms ; l'identification de ces « spécialistes » s'opère le plus souvent grâce aux comparaisons d'empreintes digitales, car s'il est relativement facile de changer de nom, il est absolument impossible de changer d'empreintes.

L'identification, du point de vue de la coopération policière internationale, présente un intérêt évident. Bien souvent, l'individu qui change de nom en passant une frontière prétendra n'avoir jamais été condamné, mais son identification rétablira la vérité.

C'est grâce à des archives spécialisées qu'il est possible de procéder à ces identifications. Au Secrétariat Général sont classées les empreintes digitales des malfaiteurs internationaux ; on y trouve, de plus, trois fichiers spéciaux :

— un fichier où les photographies des malfaiteurs internationaux sont classés selon 6 critères dérivés du « portrait parlé » de Bertillon ; il permet d'identifier les individus qui essaient de « changer de tête » ;

— un fichier dit « synoptique », basé sur un système d'indices colorés qui correspondent à chacune des particularités du signalement ;

— un fichier basé sur un système de fiches perforées, chaque perforation renvoyant à un dossier déterminé.

**Les diffusions** représentent aussi une part importante du travail du Secrétariat Général ; elles

s'effectuent soit très souvent par radio, soit sous forme de notices imprimées.

Le Secrétariat Général dispose d'une station « centrale » radio émettrice autonome. Cette station, qui a une portée mondiale, comprend une douzaine d'émetteurs d'une puissance de 1 à 4 KW, télécommandés depuis l'immeuble de la rue Armengaud ; ils se trouvent dans la région parisienne.

La station centrale est en contact avec des stations « nationales » et « régionales », et l'ensemble fonctionne en réseau.

Chaque station peut également correspondre avec une ou plusieurs autres, directement ou par l'intermédiaire de la station « centrale » ; un code particulier peut être utilisé pour ces transmissions par radio.

A titre indicatif, le réseau radioélectrique Interpol a acheminé 80.000 messages ou télégrammes en 1965.

Le Secrétariat Général est également abonné au réseau télex international et dispose du télétype.

Quelques chiffres, dans leur sécheresse, reflètent toute cette activité :

Entre le 1<sup>er</sup> juin 1965 et le 1<sup>er</sup> juin 1966, le Secrétariat Général a étudié 3.926 affaires qui ont abouti à l'arrestation de 334 criminels ; le laboratoire photographique a réalisé la reproduction de 281.341 documents.

La documentation du Secrétariat Général comportait, à la date du 1<sup>er</sup> juin 1966 :

- 927.000 fiches générales nominatives,
- 61.000 fiches dactyloscopiques,
- 5.225 fiches photographiques de malfaiteurs spécialisés.

— L'O.I.P.C.-Interpol effectue aussi des travaux ayant pour but de donner aux enquêteurs une vue d'ensemble des affaires qu'ils sont appelés à traiter.

Ces synthèses de police intéressent soit une région déterminée, soit une certaine forme de criminalité (vol à la substitution, trafic d'or, de diamants, de stupéfiants).

Le Secrétariat Général édite plusieurs publications :

— La Revue Internationale de Police Criminelle, qui publie des articles sur tous les sujets intéressant la police, depuis la technique de l'investigation, jusqu'à la psychologie ou la médecine légale, sans oublier les diverses techniques de la police scientifique.

La Revue paraît dix fois par an, en français, anglais, allemand et espagnol. Elle est confidentielle : les abonnés sont des policiers, juristes, médecins, avocats, criminologues.

— Une liste trimestrielle d'articles, sélectionnés parmi les revues françaises et étrangères les plus intéressantes, spécialisées en matière de police, criminologie, etc...

— La Revue « Contrefaçons et Falsifications », qui donne des informations sur les billets et la monnaie authentiques ou falsifiés ; 5.000 établissements bancaires et de crédit du monde entier sont abonnés à cette publication.

Le Secrétariat Général prépare également des études qui lui sont demandées par l'Assemblée Générale de l'O.I.P.C.-Interpol, par les grandes organisations



internationales, ou par les grandes associations scientifiques.

Le Secrétariat Général organise aussi des cycles d'études et des conférences régionales qui permettent de resserrer les liens entre les pays adhérents, et d'étudier — sur le plan international — les questions importantes qui se posent aux services de police. Voici un aperçu des sujets traités : stupéfiants (1959 et 1964) - délinquance routière (1961 et 1966) - crime organisé (1962) - police scientifique (1963) - écoles de police (1965) - procédés électroniques (1965).

L'O.I.P.C.-Interpol participe également aux travaux des autres Organisations internationales. Elle est particulièrement assidue aux sessions de plusieurs commissions spécialisée des Nations Unies : stupéfiants, Droits de l'Homme, Défense sociale...

Elle a pris une part déterminante dans la mise en œuvre de certaines conventions techniques internationales (faux monnayage, trafic des êtres humains, trafic illicite des stupéfiants). Plusieurs conventions internationales tiennent compte et font nommément état de l'action de l'O.I.P.C.-Interpol (l'article 16 de la Convention Européenne d'extradition du 13 décembre 1957, par exemple, consacre le rôle de l'O.I.P.C.-Interpol en matière d'extradition).

\*

Tels sont les renseignements que nous avons pu recueillir au cours d'une visite qui nous a semblé trop brève.

L'implantation à Saint-Cloud, dans un nouveau cadre plus adapté à ses besoins, contribuera puissamment au développement de l'O.I.P.C.-Interpol, qui était jusqu'à présent enfermée à Paris dans le cadre étroit d'un vieil immeuble ; elle dispose désormais d'un espace suffisant pour déployer ses activités multiples, toujours croissantes.

Le personnel qui, au début, avait pu redouter cette décentralisation par rapport à Paris, s'est finalement très vite adapté au « climat clodoaldien », et ceci, en grande partie, grâce à l'excellent réseau de communications qui relie Saint-Cloud à Paris.

Ce tournant décisif dans l'histoire de l'O.I.P.C.-Interpol contribuera, nous l'espérons, à faire connaître le nom de Saint-Cloud dans le monde entier, et à développer sa renommée déjà grande, qui provient, entre autres, d'institutions non moins célèbres, telles que le Bureau International des Poids et Mesures.

Bienvenue donc dans notre ville à l'O.I.P.C.-Interpol.

## Coup d'œil sur la Maison des Jeunes et de la Culture

Janvier - Mars 1967

Les activités culturelles de la **Maison des Jeunes et de la Culture** ont connu une nouvelle faveur au cours de ces dernières semaines.

**Le Club-Photo** tout d'abord, nous a présenté une sélection de photos très valables, émanant d'une vingtaine de Maisons de Jeunes. Notre Maison s'est distinguée en remportant un prix individuel, un prix de participation collective et une médaille. L'exposi-

tion itinérante, qui a commencé son périple à l'Hôtel de Ville de Boulogne, doit arriver à Saint-Cloud dans le courant du mois de mai (à ne pas manquer). Ces succès ont relancé la section qui voit augmenter régulièrement le nombre de ses participants.

**Les Sorties-Théâtre** sont toujours suivies avec enthousiasme. « Grands et décadence de la ville de Mahagonny », « Dieu, Empereur et paysan » au T.N.P., récital de Brassens - Jean Ferrat à Bobino, ont réuni à chaque sortie plus de trente jeunes amis du Théâtre.

**Le Club Audio-Visuel** démarre de façon satisfaisante : un programme est déjà établi qui comporte notamment un montage sur le thème de l'amitié (Diapositives, mimes, bandes sonores).

**Le Ciné-Club** est de plus en plus suivi. La qualité et le choix du programme, une installation en progrès sensible attirent un « public » qui fait ainsi connaissance avec la Maison. Les discussions — de ce fait — gagnent en intérêt. De même, à la suite d'un vœu exprimé par les jeunes, ont été mises sur pied les premières **Conférences-débats**. L'une, sur les élections législatives, a réuni, autour d'étudiants des Sciences Politiques, une vingtaine de participants désireux de s'informer et de s'exprimer. Le prochain débat de ce genre doit avoir lieu incessamment sur « La presse écrite en France ».

Dans un autre ordre de préoccupations, une discussion patronnée par la section « Jeunes » de l'Ecole des Parents, ayant pour thème les rapports entre adultes et jeunes, a permis un échange de vues entre deux générations dans un climat de franchise, de détente et de confiance. Une autre table ronde de ce genre est déjà prévue sur « Les loisirs des jeunes ».

\*

Rappelons, pour mémoire, d'autres activités déjà bien rodées. **Le tennis de table** dont les tournois sont maintenant bien connus de tous ; **le hand-ball** qui va, lui aussi, organiser son premier tournoi inter M.J.C. Citons enfin une activité en cours de création, **l'aéro-modélisme**.

\*

La M.J.C. de Saint-Cloud, 1, place G.-Clemenceau, est ouverte à tous à partir de 16 ans, sans exclure les adultes.

Le directeur et les jeunes de la Maison sont heureux d'accueillir de nouveaux membres et de les aider à trouver leur place dans la vie de la Maison.

## Colonie Municipale de Vacances en montagne pour les enfants de 8 à 12 ans

La Ville de Saint-Cloud organise, pour les enfants de 8 à 12 ans de ses administrés, des vacances d'été, en montagne, en deux séjours, pendant les mois de juillet et août. Leur but est essentiellement éducatif, leur durée est temporaire tandis que leur structure humaine regroupe des enfants d'âges peu différents.

Notre colonie de vacances est mixte.

**Lieu** : Col de Tamié, commune de Plancherine, arrondissement d'Albertville, département de Savoie. A 908 mètres d'altitude, dans un cadre naturel de

montagnes, c'est un site merveilleux, pittoresque, peu accidenté, pas dangereux, ensoleillé, calme, bien à l'écart des villes bruyantes.

**Locaux :** Ce sont des bâtiments entièrement neufs, bien conçus, vastes, avec des dortoirs éclairés par de larges baies donnant directement sur la montagne, possédant des douches, l'eau chaude et un chauffage central moderne, permettant la détente par tous les temps, la lecture, les veillées récréatives et culturelles. Les environs immédiats offrent la possibilité de se vivifier par des marches en forêt.

**Buts :**

- rendre aux parents des enfants reposés nerveusement et physiquement ;
- faire passer aux enfants de vraies vacances ;
- prolonger l'éducation que l'enfant reçoit dans sa famille ;

Toute la vie de notre colonie sera organisée dans ce triple but :

- avoir des enfants détendus ;
- leur offrir des vacances saines et heureuses ;
- poursuivre leur éducation en favorisant leur développement et leur épanouissement.

**Encadrement :**

— 1 régisseur et du personnel de service provenant d'un recrutement local, nous ayant donné entière satisfaction.

— 1 directeur, des moniteurs et monitrices spécialement informés des conditions de vie et de travail en collectivité.

**Nourriture :**

— Les repas sont spécialement étudiés et soignés dans un bon esprit familial.

— Les « colis » individuels sont superflus et interdits.

**Voyages :**

— Les départs auront lieu, sous réserve des modifications dont vous seriez immédiatement prévenus, le :

— **Jeudi 29 juin**, rassemblement place de la Mairie, à 6 heures. Retour le **Vendredi 28 juillet**, à 22 h. 30, place de la Mairie.

— **Mardi 1<sup>er</sup> août**, rassemblement place de la Mairie, à 6 heures. Retour le **mercredi 30 août**, à 22 h. 30, place de la Mairie.

**Conditions :**

Le prix de la pension est fixé en fonction d'un quotient familial mensuel. Le plus fort taux s'élève à 10F par jour, voyage compris. Les cas spéciaux peuvent être soumis à l'appréciation du Bureau municipal d'Aide Sociale qui statuera sur une prise en charge éventuelle.

**Vaccinations :**

Pour être admis dans notre centre de vacances, les enfants doivent avoir subi :

- la vaccination antivariolique ;
- la vaccination antidiphthérique et antitétanique, remarque étant faite qu'une piqûre de rappel doit être effectuée au maximum tous les 5 ans ;
- la vaccination par le B.C.G. ou, à défaut, une cuti-réaction datant de moins de 3 mois.

La production de certificats attestant de l'accomplissement de ces obligations sera exigée avant le départ en colonie.

**Trousseau :**

Toutes indications seront données au moment de l'inscription.

**Argent de poche :**

— Il est de l'intérêt bien compris des familles que les enfants ne disposent, à titre d'argent de poche, que des sommes strictement indispensables à leurs besoins.

— A titre indicatif, il est préférable qu'ils ne détiennent pas une somme supérieure à 50 francs.

**Voyage :**

— Les enfants seront nourris par nos soins pendant le voyage.

— Des casse-croûte, des fruits, des boissons non alcoolisées et désaltérantes sont largement prévus.

**Inscriptions :**

— Les demandes d'admission à la colonie municipale d'été sont reçues en Mairie, par ordre d'arrivée et jusqu'à concurrence des places disponibles, bureau des Sports et de la Jeunesse, 1<sup>er</sup> étage.

**Règlement :**

— En numéraire, à la Caisse du Percepteur, 20, rue du Docteur-Desfossez, Saint-Cloud.

— Par virement postal au C.C.P. du Receveur-Percepteur - Perception de Saint-Cloud - n° 9003-64 Paris.

— Par chèque bancaire à lui remettre ou à lui faire parvenir.

Dans ces deux derniers cas, bien préciser, colonie de vacances 1967, 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> contingent.

**En deux versements :**

— Acompte, au premier avis de la Mairie (dès l'inscription définitive).

— Solde, au deuxième avis de la Mairie immédiatement après le départ).

Quotient familial mensuel	Participation journalière
— Ressources jusqu'à 250 F.....	6,00 F
— de 251 à 300 F .....	7,00 F
— de 301 à 450 F .....	8,50 F
— de 451 et au-dessus .....	10,00 F

Frais de voyage compris.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à la Mairie, Bureau des Sports et de la Jeunesse, téléphone : 605-42-05.

## Chronique du Jumelage

L'année 1967 verra la célébration du **X<sup>e</sup> Anniversaire** de notre triple jumelage.

En 1957, nous fêtions : en avril, notre jumelage avec Maidenhead ; en juin, ceux conclus avec Bad Godesberg et Frascati.

Dix ans déjà, au cours desquels le travail en profondeur s'est fait peu à peu qui a permis à nos quatre villes de se connaître mieux.

Voyages dans les Villes Jumelées ; échanges scolaires, sportifs et familiaux ; manifestations aussi spectaculaires qu'émouvantes entre Anciens Combattants ; rencontres entre Rotariens et Lyons Club ; déplacements annuels des membres toujours de plus en plus nombreux du Cercle Féminin d'Amitié Européenne ; rencontres scoutes, voyages et rencontres individuels, connus ou inconnus : sèche énumération

qui constitue pourtant un palmarès réconfortant bien de nature à conseiller de persévérer dans cette voie qui débouche sur une amitié profonde entre les villes jumelées... Plusieurs milliers de familles sont entrées ainsi en contact, ne serait-ce que très peu de temps !

Le triple jumelage de Saint-Cloud passe à bon droit, nous le disons sans fausse modestie, pour être parmi les plus réussis de France.

Cette année, les principales activités sont centrées surtout sur les échanges sportifs car les échanges individuels des scolaires sont rendus très difficiles par les impératifs des vacances qui coïncident très peu souvent d'un pays à l'autre.

Signalons pourtant la prise de contact de la Croix-Rouge de **Bad-Godesberg** avec notre Comité local de **Saint-Cloud-Garches**.

Mais c'est surtout ce **X<sup>e</sup> Anniversaire** qu'il convient de fêter !

Tout le Conseil Municipal et de nombreuses personnalités entoureront nos amis de Bad-Godesberg, Frascati et Maidenhead pour la cérémonie du **Renouvellement solennel du Serment du Jumelage** le 22 avril et ce, en présence des Ambassadeurs des trois pays et des élus du département. Cependant qu'une cérémonie religieuse qui se déroulera le matin du dimanche 23, à l'Eglise Stella Matutina, permettra à la population de s'unir à ces festivités.

Dix ans ! Cela passe vite et c'est, en fait, bien peu...

Et cependant, que d'amitiés se sont nouées !

N'est-ce pas là le meilleur des encouragements ?

## Une soirée théâtrale

Le **Centre Culturel et Artistique** avait organisé, le samedi 28 janvier, dans la Salle d'Honneur de notre Hôtel de Ville, une soirée théâtrale qui a remporté le plus franc succès : il fallut mobiliser toutes les chaises disponibles et encore nombre de spectateurs durent-ils rester debout !

C'est que le spectacle annoncé était suffisamment prometteur pour justifier pareil empressement : « UNE VIEILLE AMIE » et « L'ART D'ETRE GRAND-MERE » : deux comédies de notre concitoyen le Maître Charles Oulmont jouées par des artistes de valeur ; mais l'une d'elles, en particulier, par la grande Gabrielle Robinne, de la Comédie Française, Clodoaldienne de longue date, magnifique artiste dont le nom seul sur l'affiche suffit à attirer les vrais amateurs.

Quel régal ce fut d'ailleurs que ces deux délicates comédies ! Elles sont un peu, l'une et l'autre, dans la couleur de vieux pastels mi-rose mi-violet, et bien dans la manière délicate et émouvante de notre auteur, spécialiste des analyses subtiles où le cœur a la plus grande place. Celui-ci présentait lui-même son spectacle avec le brio et l'esprit qu'on lui connaît.

Que dire de l'interprétation de Madame Robinne dans ce rôle de grand-mère qu'elle joue « au naturel » avec tant de finesse, de cœur et de sensibilité ? Si toute la troupe fut applaudie comme c'était justice, les nombreux rappels dont fut l'objet notre Concitoyenne, ne furent pas seulement un hommage mais l'expression sincère de la totale satisfaction d'un public de connaisseurs.

Les absents ont manqué l'occasion d'un plaisir délicat et de qualité rare : mais, au fait, où les aurait-on placés ?

Ajoutons qu'en fin de soirée, M. le Maire de Saint-Cloud remit, sous les ovations générales, la médaille de la Ville de Saint-Cloud à Madame Gabrielle Robinne et au Maître Charles Oulmont.

## Cross-Country de la Ville de Saint-Cloud

Le 5 février 1967, la section d'athlétisme de l'U.A.S. Saint-Cloud organisait pour la première fois, dans le cadre magnifique du parc, son cross-country qui sera désormais annuel.

Il n'est pas exagéré de dire que ce fut un franc succès dont on parlera longtemps dans les milieux sportifs.

Succès, si l'on considère l'organisation digne des plus grandes rencontres de classe nationale : départs donnés avec un respect parfait des horaires prévus, classements affichés à l'arrivée de chaque course, prix de valeur qui firent l'admiration et la joie des crossmen heureux bénéficiaires.

Succès, grâce à la participation de 28 clubs en renom de la Région Parisienne tels que le Stade Français, le R.C.F., l'A.S.P.P., l'A.C.B.B., le C.A. Ouest, l'A.S. Meudon, l'A.S. Mantaise et bien d'autres encore qui ont permis d'aligner au départ près de 650 athlètes.

Succès, enfin, dont tous nos amis sportifs se réjouiront puisque, dans cette compétition, l'U.A.S. Saint-Cloud se taillait la part du lion en remportant, dans la catégorie Juniors, le classement par équipe ; classement qui lui valu de se voir remettre le challenge **Antonat** par M. **Antonat** lui-même et la coupe de la Ville de Saint-Cloud par M. **Chaveton** qui avait bien voulu, accompagné de M. **Moncel**, premier adjoint, honorer ce cross de sa présence.

Mais ce succès, nous devons le dire, ne fut pas un fait du hasard. Tout avait été préparé de longue date et avec minutie par tous les membres très actifs du Comité de la Section d'Athlétisme qui, avec l'aide de son Président, M. **Delahaye**, et de M. **Valverde** du bureau des Sports de la Ville de Saint-Cloud, se dépensèrent sans compter.

Cette réussite, nous sommes heureux de le dire ici, n'aurait pas été possible sans la compétence et le dévouement de l'entraîneur **J.-P. Le Gouaziou** qui, par ses conseils, sut conduire, dans la foulée de notre ami **J.-P. Perrinelle**, recordman de France du 1000 m Cadets, tous ses amis juniors à la victoire.

Un grand merci également à MM. **Valentin** et **Provost** qui mirent aimablement les installations du Stade Français à la disposition des athlètes, à Madame **Demaizière** et à ses dévoués secouristes de la Croix-Rouge française qui n'eurent, heureusement, à intervenir que pour de légères blessures, et merci aussi aux nombreux dirigeants des clubs invités qui, dans ce bel esprit sportif qui nous unit tous, ont été aussi, par leur concours, les artisans de cette magnifique réunion.

Voici un extrait du palmarès de cette intéressante manifestation :

**Seniors.** — 1<sup>er</sup> Guérin (Meudon) ; 2<sup>e</sup> Chicane (A.S. Mantaise).

Par clubs : 1<sup>er</sup> A.S.P.P.

**Juniors.** — 1<sup>er</sup> Morel (A.S. Meudon) ; 2<sup>e</sup> Roulant.

Par clubs : 1<sup>er</sup> U.A.S. Saint-Cloud I.

**Cadets.** — 1<sup>er</sup> Octobre (A.S.P.P.) ; 2<sup>e</sup> Chadefaux (A.C.B.B.).

Par clubs : 1<sup>er</sup> A.C.B.B.

**Minimes.** — 1<sup>er</sup> Grenier (A.C. Paris) ; 2<sup>e</sup> Héroux (C.A. Ouest).

Par clubs : 1<sup>er</sup> A.S. Mantaise.

## Au Musée

Sous le vocable « **Rendez-vous de France Culture** » — l'« O.R.T.F. » ayant monté une émission-reportage sur le Musée de Saint-Cloud — le dimanche 5 mars les auditeurs à l'écoute entendirent un dialogue original entre un « interviewer » et le Conservateur du dit Musée.

Interrogé par une voix féminine, sur le ton de la conversation, M. Robert Hardouin, flânant devant les riches collections, donna donc sur les ondes une captivante et singulière leçon d'Histoire de France où le nom de notre ville revenait à tout moment puisque, sans cesse au long de son passé seigneurial, royal, impérial et républicain, Saint-Cloud qui, sous la Révolution, s'appela Pont-la-Montagne, a tenu une place prépondérante dans les destinées nationales.

Alertée par ces évocations — et le temps maussade aidant — une foule parisienne, avide de s'instruire en se distrayant, se précipita dans les salles de notre Musée, à la Mairie de Saint-Cloud (1<sup>er</sup> Bureau de vote ce jour-là), tandis que les habitants du quartier accomplissaient leur devoir civique, lesquels se montrèrent si étonnés de cette affluence imprévue qu'ils se joignirent aux visiteurs, créant sans le vouloir une animation fort étrangère à celle des élections législatives...

## M. André Rouède nouveau Proviseur du Lycée national de garçons

La composition de notre dernier numéro n'a pas permis d'informer nos lecteurs de l'arrivée dans notre ville de M. **André Rouède**, nouveau Proviseur du Lycée national de garçons de Saint-Cloud, appelé à diriger cet établissement à la suite de la mise à la retraite de M. **Pelmont**.

Professeur agrégé de Lettres, puis chef d'établissement secondaire depuis 1950, il fut Proviseur du Lycée d'altitude de Briançon.

Il s'est signalé, dès son arrivée à Saint-Cloud, en publiant aux éditions du Seuil, un livre dont la lecture est profitable à tous : « Le Lycée impossible ».

Avec une philosophie souriante, il avoue l'échec d'une méthode libérale d'adhésion des élèves à une discipline librement consentie. « Le milieu, écrit-il, les institutions ont été les plus forts : démission des parents, veulerie ambiante, vandalisme, moutonnier qui traduit un profond malaise de la jeunesse, gonflement des effectifs... et une psychologie vulgaire qui justifie tous les laisser-aller ! »

Nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue et sommes certains de sa parfaite réussite à la tête d'un établissement qui groupe près de 2.000 élèves.

## Dévolution des bâtiments du Lycée américain

Dès le mois d'avril 1966, à la suite de la décision du Gouvernement Français de demander le retrait de France des troupes de l'OTAN, Monsieur le Maire de **Saint-Cloud**, appuyé par ses collègues des localités voisines, était intervenu auprès de Monsieur le Préfet de Seine-et-Oise pour suggérer l'installation, dans les locaux ainsi disponibles, d'un collège intercommunal mixte d'Enseignement Technique.

Par la suite, diverses instances administratives furent saisies du problème.

De source autorisée, nous croyons savoir que l'Ambassade des Etats-Unis a décidé d'abriter dans une partie des locaux, l'école américaine actuellement à Louveciennes, qui recevrait les enfants de ressortissants de langue anglaise résidant dans la région parisienne.

Toutefois, une partie des bâtiments serait remise à la disposition du Ministre français de l'Education Nationale.

Peut-être le Lycée Technique dont notre région a tant besoin y trouvera-t-il sa place logique ?

## Saint-Cloud, cité historique

par André Marie

Nous avons signalé en son temps la parution de cet ouvrage dû à M. **André Marie**, Secrétaire général de la ville.

Nous sommes heureux d'informer nos lecteurs de la récompense que la Société des Gens de Lettres de France a décernée à cette œuvre en lui attribuant le prix « Charles Valois ».

## Distinctions honorifiques

Nous sommes heureux de signaler que M. Jean-Paul **Guyonnet**, Chirurgien-Dentiste à **Saint-Cloud**, Professeur à l'Ecole de chirurgie dentaire et de stomatologie de Paris, vient d'être nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur à titre militaire.

\*

Que M. Raymond **Giraud**, Conseiller Municipal, Chargé de Mission à l'Energie Atomique, a été promu Officier des Palmes Académiques (Promotion du 1<sup>er</sup> janvier 1967, décret du 20 janvier).

\*

Et que M. Georges **Tenoux**, Conseiller Municipal, a été nommé Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. Enfin, il nous est particulièrement agréable de signaler que la Médaille d'Honneur de la Jeunesse et des Sports a été décernée à MM. Daniel **Delahaye**, Pierre **Faimali**, Pierre **Maillet**, Robert **Podeur**, dont la compétence et le dévouement à nos Sociétés Sportives et à nos Jeunes sont bien connues et appréciées de tous.

(Arrêté du Ministère de la Jeunesse et des Sports du 14 juillet 1966 - B.O. du 7 septembre).

Tous nos compliments.

*Nous rappelons que le Bulletin est toujours disposé à faire état des distinctions flatteuses décernées à nos concitoyens. Nous serions reconnaissants aux bénéficiaires de vouloir bien nous en faire part pour éviter que, faute d'en avoir eu connaissance, nous les omettions.*

## Le Souvenir Français

### Précisions

A la suite de l'article paru dans notre dernier numéro, M. Bernard Cado nous communique les renseignements suivants que nous publions très volontiers.

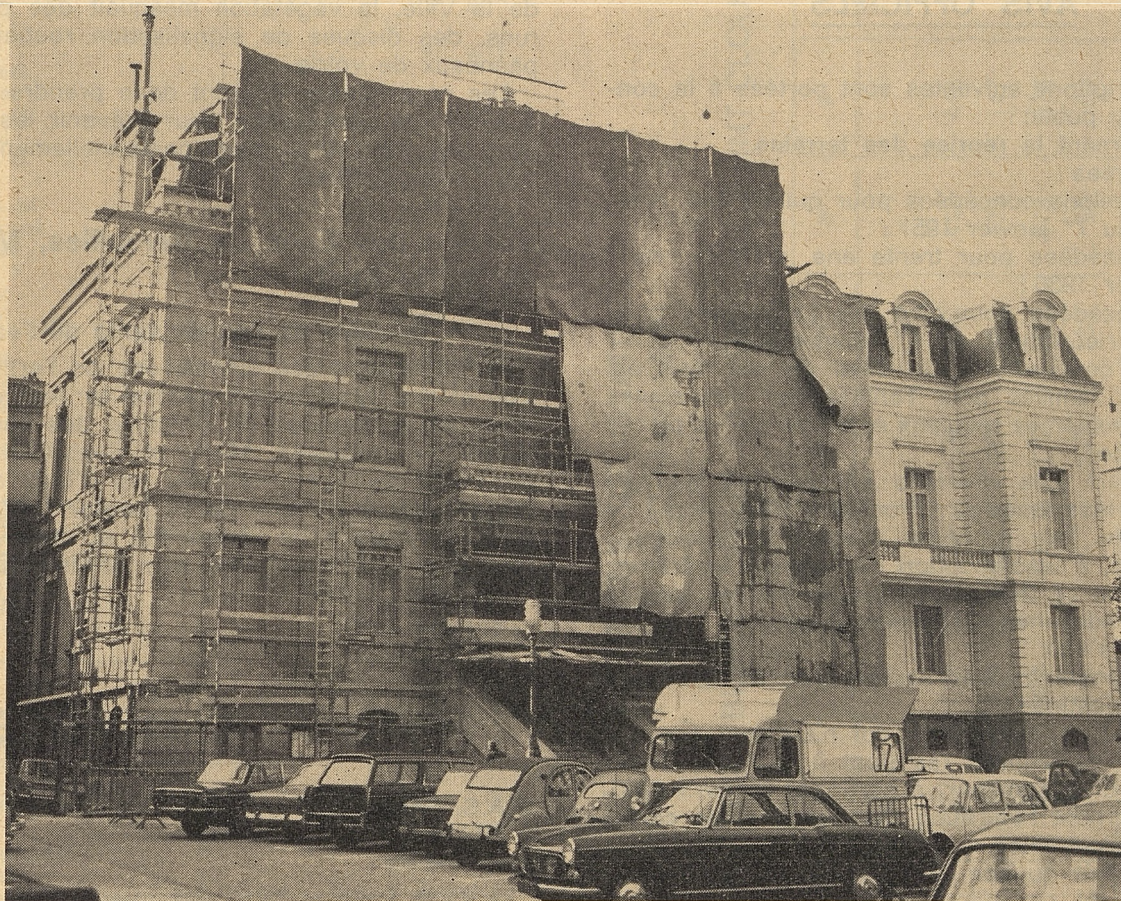
Il a été indiqué que M. **Delarfeux**, Clodoaldien depuis 1909, avait créé le **Comité du Souvenir Français**, en 1920, avec M. **Thibault**.

« En fait — nous dit-il — en 1920, le Comité du Souvenir Français qui existait déjà avant 1914, a été ranimé à l'initiative de M. **Thibault** avec le concours de M. **Dublaron** et de mon père, M. Emile **Cado**.

« Ces derniers avaient, auparavant et au cours de la guerre 14/18, créé le Comité d'Entr'aide aux Prisonniers Clodoaldiens, dont M. **Delarfeux** a été l'un des nombreux bénéficiaires, étant lui-même prisonnier.

« Par la suite, M. **Delarfeux** a toujours assuré un concours dévoué et désintéressé au **Comité du Souvenir Français** et il est juste qu'un hommage public lui ait été rendu.

« Le Comité de Saint-Cloud du Souvenir Français m'a nommé Président d'Honneur lorsque les événements m'ont obligé à quitter Saint-Cloud et je me réjouis qu'il continue son œuvre si utile pour perpétuer le souvenir de ceux qui ont donné leur vie pour la Patrie. »



Après les agrandissements, la partie ancienne de notre Hôtel de Ville fait « peau neuve ». *Photo Lomprez.*

### La Promotion du Travail à Saint-Cloud

L'Association Versaillaise pour l'Enseignement Continu (A.V.E.C.) a été reçue par M. F. Chaveton, Maire de Saint-Cloud, pour lui exposer les buts qu'elle poursuit :

— Créer et gérer, dans les conditions du décret du 25-7-52, un Centre Associé du Conservatoire National des Arts et Métiers, institué à Versailles, afin de favoriser la Promotion du Travail sous toutes ses formes.

— Plus généralement de favoriser et de promouvoir l'enseignement continu et d'en faciliter l'accès à tous ceux qui souhaitent compléter, moderniser ou parfaire leur formation ou leur culture, quels que soient leur âge, leur condition et leurs motifs.

Il apparaît que cette jeune association qui s'inscrit parfaitement dans les perspectives ouvertes par la Loi-cadre pour les Formations Professionnelles, pourrait nous apporter son concours pour la mise en place, à Saint-Cloud, de cours de Promotion et de Promotion Supérieure du Travail, à l'exclusion toutefois des cours du Conservatoire National des Arts et Métiers. Les succès enregistrés par l'A.V.E.C. dans la région versaillaise traduisent bien l'importance des besoins régionaux et nous amèneront vraisemblablement à prévoir, dans un esprit de collaboration étroite avec cette association, un programme de formation à divers degrés.

Les besoins manifestes d'une région en pleine évolution, l'implantation et l'extension rapide d'entreprises dans notre commune et les communes avoisinan-

tes, la mise en service de nombreux immeubles ont modifié complètement les aspects démographiques et socio-professionnels de notre milieu géographique, la modification de l'échelle des besoins en personnels de moyenne, haute et très haute technicités font qu'il faut envisager d'ouvrir un certain nombre de cours appropriés aux besoins particuliers de Saint-Cloud et de ses environs.

A tous ceux qui sont intéressés par ce problème d'une telle utilité et d'une telle actualité, nous demandons de se faire inscrire en Mairie (Bureau des Affaires générales) en vue d'une large réunion d'information.

## AVIS OFFICIELS

### Cimetière

Les prescriptions suivantes sont portées à la connaissance du public :

1°) Concernant la **reprise des terrains**.

Sont expirées :

les concessions concédées pour quinze ans, antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 1951 ;

celles concédées pour trente ans, antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 1936 ;

celles concédées pour cinq ans (sépultures communes) antérieurement au 1<sup>er</sup> janvier 1961.

Pour ces concessions, un délai de six mois est accordé aux familles pour l'enlèvement des signes funéraires, emblèmes religieux et autres objets placés sur les tombes.

D'autre part, ces diverses concessions peuvent être renouvelées jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 1967. Passé ce délai, la ville fera procéder d'office à l'arrachage des arbustes, à la démolition des signes funéraires, à l'enlèvement de tous objets placés sur les tombes et elle reprendra immédiatement possession des terrains dont il s'agit.

Les ossements trouvés seront déposés dans une fosse à ce destinée.

Les pierres et entourages qui n'auraient pas été enlevés par les familles resteront à leur disposition pendant un an et un jour, à partir du 1<sup>er</sup> avril 1967.

2°) Concernant l'**entretien des concessions centenaires et perpétuelles**.

Dans l'intérêt du bon ordre, de la sécurité et de la décence du cimetière, les concessionnaires ou ayants droit des concessions centenaires ou perpétuelles sont avisés que les tombes et monuments sis en terrains concédés doivent être entretenus par les familles, en bon état de conservation et de solidité ; que les pierres tumulaires brisées, tombées ou affaissées, les semelles cassées, les parpaings descellés, les emblèmes ou ornements métalliques détériorés ou rouillés, doivent être maintenus en bon état, repeints, consolidés ou remplacés.

Les concessions abandonnées pourront être reprises par la commune conformément à la loi du 3 janvier 1924, après la procédure d'usage constatant l'abandon de ces sépultures.

Les concessionnaires ou ayants droit doivent donc faire procéder aux travaux de réfection qui s'imposent. Ils sont priés de communiquer leur adresse soit au cimetière, soit à la mairie (Etat-Civil), pour la mise à jour des fichiers.

## Elagage des arbres et arbustes surplombant la voie publique

Conformément à l'article 35 du Règlement de Police Municipale du 25 janvier 1904 et à l'arrêté municipal du 8 septembre 1965, les propriétaires de terrains ou de constructions situés en bordure de la voie publique sont invités à faire d'urgence l'élagage des haies, arbres et arbrisseaux.

Ces prescriptions sont rappelées afin que l'élagage soit fait à l'aplomb de l'alignement de chaque voie, les branches ne devant pas dépasser sur la voie publique ainsi que les lierres et autres plantes recouvrant les chaperons des murs de clôture.

Il a été constaté en effet que dans certaines rues de la Ville, la végétation masquait des plaques de rues, des disques de signalisation routière ou des panneaux de voirie.

Les propriétaires devront donc prendre toutes les dispositions nécessaires pour prévenir les accidents éventuels dont ils seraient personnellement et civilement responsables.

## Service des Eaux de Versailles, Marly et Saint-Cloud

### Révision du prix de vente de l'eau

En application des dispositions de l'article 4, premier alinéa, du règlement général sur les concessions d'eau dans l'étendue du Domaine des Eaux et Fontaines de Versailles, Marly et Saint-Cloud, le prix de vente de l'eau délivrée par l'Etat a été fixé comme suit, à compter du **1<sup>er</sup> janvier 1967**, par décision du Ministre de l'Economie et des Finances et du Ministre d'Etat chargé des Affaires Culturelles :

— Tarif général .....	0,66 F le m <sup>3</sup>
— Tarif réduit .....	0,55 F le m <sup>3</sup>

## ASSOCIATION ET SOCIÉTÉS

### U.A.S. Saint-Cloud

#### Section Natation

La grande saison va bientôt commencer et il est grand temps d'établir un bilan de cette section si active et si sympathique.

En effet, depuis bientôt 3 ans déjà, sous l'impulsion dynamique et acharnée de M. **Raynaud**, aidé de MM. **Bourdon**, **Valverde**, **Froment**, **Blanchet**, **Joly**, Mlle **Peyronnet**, ce jeune club, fort de 92 membres actifs, entraîné magnifiquement par M. **Tiercelin**, ancien champion de France, n'a cessé d'améliorer ses temps.

Disposant tour à tour, deux fois par semaine, de la piscine du Stade Français, à Boulogne, et de la piscine de Buzenval — dans l'attente de sa propre piscine dont les travaux commencent — les garçons et les filles ont montré que leurs résultats étaient en progression constante et que parmi eux, dont la plupart sont des quasi-débutants, on peut déjà apercevoir quelques futurs champions.

Voici les records de l'U.A.S. :

**Messieurs** (toutes catégories).

100 m nage libre :

**Dubois René** ..... 1' 12" 4/10

200 m nage libre :

**Bourdon Daniel** ..... 2' 58" 3/10

100 m brasse :

**Moinard Jean** ..... 1' 27" 6/10

100 m dos :

**Dubois René** ..... 1' 30" 8/10



# RESULTATS POUR L'ENSEMBLE DE LA 8<sup>e</sup> CIRCONSCRIPTION DES HAUTS-DE-SEINE

## Rueil, Saint-Cloud, Garches

\*

Electeurs inscrits :	Rueil .....	31.656
	Saint-Cloud .....	15.692
	Garches .....	7.386
	Total.....	54.734

1 <sup>er</sup> tour	Rueil	Saint-Cloud	Garches	Total	
MM. J. Baumel .....	11.013	5.335	2.441	18.789	
M. Duffour .....	7.042	1.682	1.234	9.958	
F. Chaveton .....	3.119	3.351	1.143	7.647	
A. Gourdon .....	4.321	1.977	967	7.231	
sur	25.495	12.345	5.785	43.625	suffrag. exprim.
	431	172	63	666	blancs ou nuls
2 <sup>e</sup> tour					
MM. J. Baumel .....	12.427	6.849	2.938	22.214	ELU
M. Duffour .....	11.163	3.661	2.135	16.959	
sur	23.590	10.510	5.073	39.173	suffrag. exprim.
	1.159	1.008	395	2.562	blancs ou nuls

### Association des Foyers Adoptifs des Hauts-de-Seine

Cette Association, échelon départemental de l'Association Nationale des Foyers Adoptifs, a pour but, hors de toutes contingences politiques, religieuses ou raciales, d'établir un lien entre les foyers adoptifs, d'aider les familles dans les problèmes qu'elles peuvent rencontrer, de conseiller et d'aider les foyers qui désirent adopter ou recueillir des enfants abandonnés, de concourir à l'amélioration visant à la protection de l'enfance abandonnée.

Elle est à votre disposition pour tous renseignements concernant les problèmes de l'adoption.

S'adresser à son siège social : 4, rue du Bel-Air, à Suresnes-92  
Tél. : 506-01-05.

### Association des Amis de Saint-Cloud

#### Châteaux et Manoirs

C'est au Centre Culturel et Artistique de la Ville que, le dimanche 26 février, l'Association des « Amis de Saint-Cloud » présentait le montage audio-visuel réalisé par Philippe Guézennec (Guide touristique national) sur « Les Châteaux et manoirs de Normandie » : production de toute beauté où, avec le charme d'un décor sonore folklorique, on admire 300 vues de célèbres et nobles demeures de tous styles, plus ou moins cachées dans la verte campagne entre l'Eure et le Cotentin.

Le Président Hardouin, qui avait ouvert la séance par un préambule très goûté sur la civilisation provinciale dans l'Art médiéval, la Renaissance et le XVII<sup>e</sup> siècle, leva celle-ci en donnant rendez-vous aux spectateurs éclectiques l'année prochaine, pour assister à une autre projection commentée par le même conférencier, dont le titre est tout un programme : « Sur la route des Abbayes normandes » : véritable festival d'architecture ancienne, ogivale et romane, purs joyaux du patrimoine de la France.

### Association P.A.C.T. de Saint-Cloud (Propagande et Action contre le Taudis)

#### Aide aux mal-logés

Cette Association a été créée à Saint-Cloud en 1955. Sous la présidence de M. Houillon, elle a déjà rendu service à bien des Clodoaldiens désireux d'améliorer ou d'entretenir leur logement.

Depuis cette date, le soutien de la Municipalité (appui moral et financier) ne s'est pas démenti. En vue de faciliter l'action de cette association et de permettre une plus grande collaboration

avec les services municipaux, Monsieur le Maire eut l'amabilité de réunir, le 15 novembre dernier, les membres du Conseil Municipal intéressés par la question du logement et quelques-uns des membres du P.A.C.T.

Etaient présents autour de M. Chaveton :

Mesdames Clément, Choiset, Lorrain.

MM. Clément, Guillaume, Ravaisse, Larique, Delahaye, Petit-demange.

Excusé : M. Rollin.

M. Houillon, Président du P.A.C.T., était présent, avec Madame Houillon, M. Claudon, Vice-Président, M. Bosquet, Secrétaire de la Fédération des P.A.C.T. de Seine-et-Oise, et les membres du P.A.C.T. de Saint-Cloud.

Très simplement, M. Houillon expose, sans s'étendre sur les difficultés rencontrées, ce que le P.A.C.T. a réalisé à Saint-Cloud, soit 80 cas résolus. 80 cas, cela représente en fait 80 familles qui ont pu faire poser l'eau dans un logement jusque-là sans aucun confort, ou réparer une toiture par où la pluie tombait, ou agrandir un local trop exigü, etc...

Familles, personnes âgées, malades, etc..., ont vu leurs démarches faites par l'Association. Et il faut dire que cela représente de multiples contacts avec les intéressés et les entrepreneurs pour obtenir les devis, suivre les travaux, les payer et obtenir les subventions auprès des organismes compétents.

Même, les si difficiles transactions entre propriétaires et locataires ne font pas reculer le P.A.C.T. qui essaie de résoudre les problèmes au mieux des intérêts des uns et des autres, en leur faisant connaître les avantages, parfois inconnus d'eux, auxquels ils ont droit. Bien entendu, l'aide du P.A.C.T. est entièrement désintéressée.

M. Chaveton rappelle alors dans quel esprit la Municipalité souhaite soutenir le P.A.C.T. dans son action au service des citoyens de Saint-Cloud, et Madame Clément propose de faire le lien avec les bénéficiaires du bureau de l'Aide Sociale, susceptibles d'être aidés par le P.A.C.T. (encore que l'Association s'adresse à toutes les catégories sociales).

M. Bocquet expose ensuite quels sont, sur le plan national, les attributs du P.A.C.T., chargé par le gouvernement d'une mission de restauration et d'entretien du patrimoine immobilier français. Cette tâche doit compléter celle encore trop insuffisante de construction d'immeubles neufs.

Dernièrement, une première tranche de 5 millions de N.F. a été affectée à l'Union Nationale des P.A.C.T. pour lui permettre de répondre aux nécessités actuelles et d'organiser au mieux cette restauration de l'habitat.

Après cette brève présentation permettant aux uns et aux autres de mieux se connaître et de mieux travailler ensemble, après les encouragements de Monsieur le Maire, il fut annoncé



que désormais le Siège Social de notre Association serait à la Mairie et que les permanences auraient lieu au Centre Culturel.

En résumé : réunion brève et cordiale dont nous remercions Monsieur la Mairie, ainsi que les membres de son Conseil, les uns présents, les autres retenus ailleurs.

**Pratiquement**, rappelons, pour tous ceux qui désirent s'adresser au P.A.C.T., qu'ils peuvent :

- soit écrire au Siège Social du P.A.C.T., à la Mairie, pour demander la visite d'un délégué du P.A.C.T. à leur domicile en vue d'étudier leur problème ;
- soit venir directement à la Permanence au Centre Culturel, 14, rue des Ecoles, de 10 à 12 heures le premier et le troisième dimanche du mois.

## Tennis-Club de Saint-Cloud

Le Comité directeur du **Tennis-Club de Saint-Cloud** a le plaisir d'informer ses membres de l'ouverture de la Saison 1967.

Les demandes d'inscription pour les éventuels nouveaux membres sont reçues dès maintenant par M. A.J. COUCKE, Sunnyside, 121, rue des Tennerolles (408-86-87). (Le matin ou sur rendez-vous).

M. Roland DUBUISSON, professeur, sera à la disposition des membres à partir de jeudi 20 avril (inscriptions préalables).

## Club International des Amateurs de Voitures Anciennes

Le Club International des Amateurs de Voitures Anciennes (C.I.A.V.A.), fondé à Saint-Cloud en juin 1966, a tenu sa première assemblée générale en décembre dernier.

Les statuts, le Conseil d'Administration et les cotisations ont été approuvés par les membres.

Ayant pour but de réunir non seulement les propriétaires de voitures anciennes, mais aussi les collectionneurs de documents et objets, le C.I.A.V.A. a créé un service d'archives et de documentation qui fournit photos et photocopies de documents souvent uniques.

De plus, à la demande de ses nombreux membres, il a été décidé d'organiser, le 30 avril prochain à Saint-Cloud et dans toute la région, le **Rallye Automobile des 2 Siècles** auquel participeront des voitures de tous pays construites avant 1950.

Ce rallye de Tacots sera suivi par toute la région.

Enfin, le Club publie dans le journal local « La Voix des Hauts-de-Seine » un supplément mensuel gratuit consacré aux Voitures Anciennes. C'est la première fois en France qu'un journal consacre régulièrement une rubrique à cette passion si curieuse... celle des tacots.

Jeunes amis et amateurs chevronnés, écrivez-nous. Industriels et commerçants, donnez-nous votre publicité pour nos publications.

Bonne route 1967 à tous !

Pour tous renseignements, spécialement concernant le Rallye annoncé ci-dessus, s'adresser : C.I.A.V.A., 161 rue Tahère, à Saint-Cloud.

## Comité Cantonal de Défense contre l'Alcoolisme 64, rue des Tennerolles, Saint-Cloud

Le C.D.C.A. de Saint-Cloud a remis aux différentes écoles de la ville une série de douze diapositives en couleurs, accompagnées d'un commentaire, permettant de faire aux enfants un cours intéressant sur le problème de l'alcoolisme. Le C.D.C.A. s'excuse auprès de toute école qui n'aurait pas reçu ces photos et demande au directeur de signaler cet oubli.

Le C.D.C.A. propose aux professeurs de dessins des lycées et écoles de faire exécuter par leurs élèves des dessins de propagande antialcoolique (format 30 x 24 environ). Les meilleurs dessins seront utilisés comme affiches de propagande et leurs auteurs récompensés.

Vous pouvez aider le C.D.C.A. de Saint-Cloud en vous abonnant au journal « Alcool ou Santé » - 6 F par an.

Comité Cantonal de Défense contre l'Alcoolisme  
C.C.P. Paris 12.085-07

## « Expo-Photo »

Le Photo-Ciné-Club de Saint-Cloud-Garches organise sa **10<sup>e</sup> Expo-Photo** au Centre Culturel, les 15, 16 et 20 avril 1967.

Le Samedi 15 avril à 21 heures, à la Salle des Fêtes, **Grande Soirée Kodak**. Projections de montages sonorisés, etc. Entrée gratuite.

## Mise en garde

Le **Centre de Transfusion et d'Hématologie de Versailles** nous prie de mettre la population en garde contre les démarches qui seraient effectuées au nom de la Transfusion Sanguine ou d'une Association de donneurs de sang pour obtenir des subventions, dons ou participations destinés, notamment, à l'édition d'une plaquette sur le **Don du Sang**.

Ces démarches sont faites en dehors des Centres de Transfusion qui en ignorent tout, sans accord de leur part et elles ne les concernent en aucun cas.

Le public, qui apporte déjà sa contribution essentielle en offrant les précieux flacons de sang lors des collectes, est prévenu de façon instantane contre ce genre d'abus parfaitement nuisibles et déplaisants.

## Installations de Praticiens

La population est informée de l'installation à SAINT-CLOUD de M. le Docteur Hervé BELLAICHE, Médecin généraliste : **175, boulevard de la République**. Téléphone 408-84-52.

M. le Docteur Lucien BRAMI, Chirurgien Dentiste, diplômé de la Faculté de Médecine de Paris et de l'Ecole Odontologique, ouvre, également **175, boulevard de la République**, Téléphone : 408-84-55, un cabinet dentaire (Orthopédie dento faciale et radiographie).

## Echanges de logements

N° 157. — **Echangerait** : 1 pièce (3,5 x 4,5) avec grande entrée contiguë (2 x 6,5), salle de bains, w.c., cave, rez-de-ch., hauts plafonds (3 m), grandes baies ensoleillées, chauffage central, quartier paisible, 450,00 par trimestre - à Boulogne,

**Contre** : 3 pièces cuisine, salle d'eau, soleil, calme, chauffage central, loyer : 200,00 à 300,00 par mois, à Saint-Cloud.

S'adresser : Mme PAOLETTI, 6, rue des Princes à Boulogne.

\*

N° 158. — **Echangerait** : 1 salle de séjour, 1 chambre, cuisine, salle d'eau, w.c., ascenseur, 10<sup>e</sup> étage, loyer : 148,00 par mois (charges comprises),

**Contre** : appartement à Saint-Cloud, salle de séjour, 2 chambres, cuisine, salle d'eau, w.c.

S'adresser : M. DERNE, 9, square de la Porte de Vanves.

\*

N° 159. — **Echangerait** : 5 pièces tout confort, dans bel immeuble 1914 à Auteuil,

**Contre** : maison 6 pièces, tout confort, avec jardin à St-Cloud. S'adresser : M. CERTEUX, 72, av. Mozart, Paris (16<sup>e</sup>) — Téléphone : JAS. 38-23.

\*

N° 160. — **Echangerait** : 3 pièces, cuisine, baignoire incorporée, w.c., lavabo, grand couloir avec placards, 1<sup>er</sup> étage, en co-propriété.

**Contre** : studio, salle d'eau, w.c., plein soleil, en location ou co-propriété.

S'adresser : M. et Mme PETIT, 126, av. de Versailles, Paris (6<sup>e</sup>).

\*

N° 161. — **Echangerait** : 2 pièces, cuisine, eau, gaz butane, w.c. au rez-de-chaussée, grenier 2<sup>e</sup> étage, dans immeuble, loyer : trimestriel 200,00,

**Contre** : appartement similaire, même plus grand, soit à Saint-Cloud, à Vaucresson, à Garches, Rueil ou Suresnes.

S'adresser : M. LECUREUIL Bernard, 22, rue Jean-Borderel à Argenteuil - Téléphone : 408-55-00 - Poste 289.

BILLETS EN VENTE, DANS TOUTE LA FRANCE, CHEZ LES PRINCIPAUX  
COMMERCANTS (LIBRAIRES, DÉBITANTS EN TABAC, ÉPICIERS, ETC.)

LES NUMÉROS GAGNANTS SERONT, A CHAQUE TIRAGE, PUBLIÉS PAR DE NOMBREUX JOURNAUX

## 204 LOTS EN ESPÈCES

TOUS LES LOTS SONT DÉJÀ A LA DISPOSITION DES GAGNANTS

LE CAPITAL AUTORISÉ EST DE

# 125,000

FRANCS

L'ACTE D'AUTORISATION INTERDIT DE RÉUNIR LES BILLETS, SOIT COMME PRIMES, SOIT A TOUT  
AUTRE TITRE, A LA VENTE DE MARCHANDISES NE OBJETS QUELCONQUES.

## TIRAGES PUBLICS

ILS NE SERONT RETARDÉS SOUS AUCUN PRÉTEXTE, ET EFFECTUÉS EN PUBLIC A LA MAIRIE.

LE BILLET 25 CENTIMES

LES LOTS SERONT PAYÉS A PRÉSENTATION DU BILLET GAGNANT, EN ESPÈCES, SANS AUCUNE RÉDUCTION

AUTORISÉE DANS TOUT L'EMPIRE FRANÇAIS

TOUT LOT FICHU A DES BILLETS NON PLACÉS  
AUX DEUX PREMIERS TIRAGES  
SERA RÉSERVÉ POUR LE DERNIER TIRAGE.

LES LOTS NON RÉCLAMÉS SIX MOIS APRÈS  
LE DERNIER TIRAGE  
SERONT ACQUIS A L'ŒUVRE.

Autorisée. **Loterie municipale**

**VILLE DE SAINT-CLOUD**

TROIS Tirages publics à la Mairie. — Surveillance des Autorités municipales  
et des Membres de la Commission spéciale.

CAPITAL

## CENT VINGT-CINQ MILLE

FRANCS

LOTS EN ESPÈCES, — déjà à la disposition DES GAGNANTS

204 LOTS. — LOTS DE 5,000 FR., — 2,000 FR., — 1,000 FR., — 500 FR., — ET 20 FR.

TIRAGES PUBLICS. ILS NE SERONT RETARDÉS SOUS AUCUN PRÉTEXTE.

# N° 279,668

LE BILLET 25 CENTIMES

Ce Billet participe à TOUTES LES CHANCES de GAIN de tous les Lots.

Le Maire de la ville,  
*A. Germain*

POUR RENSEIGNEMENTS (PAYEMENT DES LOTS, ETC.) S'ADRESSER AU BUREAU D'EXACTITUDE, RUE REVOLLE, 66, PARIS

IL Y A CENT ANS... les communes avaient la ressource, pour financer leurs investissements, de recourir à la Loterie...  
(M. Louis-Ambroise GERMAIN, signataire d'un de ces « billets », a été Maire de Saint-Cloud de juin 1860 à juin 1868).

N° 162. — **Echangerait** : 3 pièces (dont grand living avec verrière), cuisine, entrée, salle de bains, 77 m<sup>2</sup>, chauffage central, téléphone, parfait état, sur Butte Montmartre.

**Contre** : petit pavillon 4 ou 5 pièces, confort similaire, avec jardin, ou rez-de-chaussée sur jardin.  
Téléphoner : MON. 77-89.

\*

N° 163. — **Echangerait** : 5 pièces, cuisine (salle de séjour, 4 chambres), salle de bains, téléphone, en co-propriété,

**Contre** : pavillon ou petite villa à Saint-Cloud ou environs.  
Téléphoner : VAL. 11-78.

\*

N° 164. — **Echangerait** : appartement 3 pièces (salle à manger, 1 chambre, petite chambre enfant), cuisine, w.c. personnel sur palier, loyer : 80,00 par mois, maison ancienne, rue commerçante,  
**Contre** : appartement 2 pièces, loyer : 400,00 maximum.  
S'adresser : Mme HENNION, 6, rue de l'Eglise à Saint-Cloud -  
Téléphoner : VAL. 08-77.

## COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FÉVRIER 1967

publié en application des dispositions de l'article 32 du Code municipal.

L'an mil neuf cent soixante sept, le vendredi dix février, à vingt et une heures, les membres composant le Conseil Municipal de la ville de Saint-Cloud se sont réunis, sous la présidence de M. F. CHAVETON, Maire, pour la tenue de la séance à laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit.

**Etaient présents** : MM. CHAVETON, MONSEL, Mme CLEMENT, MM. RAYNAUD, CLEMENT, MAILLET, de PLINVAL, GUICHARD, GIRAUD, LARIQUE, LEMONNIER, SCHMITT, TENOUX, DELAHAYE, COLIN, PETIT, COUTUREAU, VILLE, Mme COUTANT, Messieurs RAVASSE, PETITDEMANGE, Mme LORRAIN, M. HARDOUIN.

**Absents excusés** : M. ROLLIN, Mme CHOISET, MM. BEAUFOCHER, GUILLAUME.

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les pouvoirs suivants ont été donnés :

M. ROLLIN a donné pouvoir à Mme CLEMENT,  
Mme CHOISET a donné pouvoir à M. de PLINVAL,  
M. BEAUFOCHER a donné pouvoir à M. MONSEL,  
M. GUILLAUME a donné pouvoir à M. COLIN.

\*

M. GUICHARD est désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 30 novembre 1966 est adopté à l'unanimité des membres présents. Toutefois, M. SCHMITT demande que la phase concernant son observation sur le service d'ambulances soit modifié ainsi qu'il suit : « M. SCHMITT cite un cas où une personne accidentée a attendu trois heures » (au lieu de : « aurait attendu ») et M. de PLINVAL rappelle qu'il avait indiqué qu'ayant eu à profiter des services de l'ambulance, ceux-ci avaient été assurés de façon satisfaisante.

Puis, passant à l'ordre du jour,

Le Conseil,

1°) Par 26 voix contre une, celle de M. SCHMITT, accorde des subventions de fonctionnement :

- aux Œuvres Charitables,
- aux Mouvements de Jeunesse,
- aux Associations d'Anciens Combattants,
- à diverses Sociétés,

et par 23 voix contre une, celle de M. SCHMITT, et 3 abstentions de MM. GIRAUD, LEMONNIER et Mme LORRAIN, accorde des subventions de fonctionnement :

- aux Sociétés sportives,

au titre de l'exercice 1967.

A l'unanimité,

2°) Ouvre divers crédits au titre des exercices antérieurs et de l'exercice 1966 ;

3°) Fixe, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1967, le montant des indemnités communales accordées à Monsieur l'Inspecteur et à Madame le Contrôleur des Contributions Directes ;

4°) Par 25 voix contre 2, celle de M. SCHMITT qui estime trop important l'effort fiscal demandé et souhaite que des aménagements soient faits sur le budget proposé tendant à obtenir une diminution moyenne de l'ordre de 5 %, et celle de M. LEMONNIER qui désirerait que certains investissements ne figurent pas au budget primitif et soient couverts par voie d'emprunts,

Adopte le budget primitif pour l'exercice 1967, s'équilibrant en recettes et en dépenses à : 10.195.529,04 F (Section Investissement : 2.233.326,82 F, Section Fonctionnement : 7.962.202,22 F) ;

A l'unanimité,

5°) Autorise le Maire à signer le renouvellement de baux au profit de l'Etat pour la location de bureaux, 20, rue du Docteur-Desfossez ;

6°) Autorise le Maire à louer pour la somme symbolique de 1 F par an, un terrain situé rue du 18-Juin et boulevard Sénard pour sa mise à la disposition de la ville, en vue de la création notamment d'un parking ;

7°) Autorise le Maire à signer avec une entreprise spécialisée, un contrat d'entretien des brûleurs à mazout de l'installation de chauffage central de la colonie de Tamié ;

8°) Autorise le Maire à passer un contrat avec une société privée pour l'installation gratuite d'abris à la disposition des usagers des transports urbains et charge le Maire d'intervenir auprès de M. le Conservateur du Domaine National de Saint-Cloud pour obtenir son agrément pour l'installation d'abris place Clemenceau, cette place étant située dans le périmètre protégé du parc de Saint-Cloud ;

9°) Accepte de reverser à la Maison des Jeunes et de la Culture, les subventions accordées par l'Office Franco-Allemand pour la jeunesse, pour participation à un voyage collectif effectué à Berlin ;

10°) Autorise le reversement de droits perçus, au concessionnaire des marchés par suite de la suppression temporaire du marché de la rue Dailly ;

11°) Décide d'appliquer au personnel communal les dispositions de l'arrêté du 15 septembre 1966, en faveur des femmes de service des écoles primaires et maternelles, et celles de l'arrêté du 22 décembre 1966 fixant le montant maximum de la prime de technicité ;

12°) Autorise le Maire à signer un avenant de nouvelle répartition à la police d'assurance incendie des bâtiments communaux ;

13°) Autorise le Maire à signer un avenant d'adjonction et de retrait à la police d'assurance des véhicules municipaux ;

14°) Autorise le Maire à signer une convention avec les établissements hospitaliers de Saint-Cloud pour la mise à disposition de locaux pour cours et préparation à l'accouchement sans crainte ;

15°) Fixe les vacations à payer à la secrétaire pour consultations d'enfants des premier et deuxième âges (années 1966) ;

16°) Rajuste, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1967, les traitements d'agents contractuels ;

17°) Donne un accord de principe au plan proposé d'élargissement de l'allée des Lilas (accès au parc de Saint-Cloud) ;

18°) Approuve le nouvel alignement de l'avenue Caroline et l'ouverture d'une voie nouvelle en son prolongement ;

19°) Décide d'affecter une partie des frais d'équipement collectif à verser par les promoteurs réalisateurs d'un groupe immobilier, à l'aménagement de l'avenue Caroline et de son prolongement ;

20°) Adopte les modifications proposées au règlement général du Service des Eaux ;

21°) Désigne M. de PLINVAL et M. PETITDEMANGE en tant que délégués auprès du Syndicat Intercommunal du Personnel des Collectivités Locales ;

22°) a) autorise le Maire à passer une convention avec l'Administration des P.T.T. pour l'implantation d'une borne d'appels de taxis place Joffre ;

b) autorise le Maire à signer un avenant d'augmentation au bail de location d'un emplacement commercial sis sur un terrain communal 9 bis, rue Dailly ;

c) fixe le taux forfaitaire des sommes à verser à l'entreprise concessionnaire pour frais de démolition et d'enlèvement des pierres tombales au cimetière communal ;

d) autorise le Maire à engager une procédure d'expulsion à l'encontre de l'occupant du garage installé dans un bâtiment communal, 1, quai Carnot à Saint-Cloud.

M. HARDOUIN, délégué du Conseil à la Commission de révision de la liste électorale, signale à ses collègues qu'il y a 15.690 électeurs inscrits récemment, mais que ce chiffre est susceptible de quelques rectifications peu importantes avant les scrutins des 5 et 12 mars.

Sur proposition du Maire, adresse ses vœux à M. HOPMANN, Maire Honoraire de Bad-Godesberg, à l'occasion de son 70<sup>e</sup> anniversaire.

Adopte le vœu suivant, par 21 voix et 6 abstentions, celles de MM. DELAHAYE, COLIN, PETIT, RAVAISSÉ, HARDOUIN, GUILLAUME :

« Le Conseil,

Se plaçant en dehors de toute considération politique partisane et sur le seul terrain de la défense des droits de l'homme et du citoyen ;

Considérant que la loi du 17 juin 1966 sur l'amnistie demeure insuffisante ;

Demande instamment :

1°) Qu'une loi d'amnistie générale scelle enfin à la suite des événements d'Algérie, une réconciliation fraternelle à laquelle aspirent tous les Français ;

2°) Que notre concitoyen Georges BIDAULT, dont le pays n'a pas oublié les titres, puisse mettre fin à son exil et rentrer librement en France. »

A l'unanimité,

Adopte le vœu présenté par M. LEMONNIER qui souhaite que les rondes de police soient multipliées aux premières heures de la nuit, en exerçant une surveillance particulière sur les voitures restées en stationnement.

M. VILLE, eu égard à l'accueil chaleureux qu'a rencontré la section de football de Saint-Cloud lors de son déplacement à Frascati, souhaite que l'équipe de cette ville soit accueillie dans les mêmes conditions à Saint-Cloud dans les prochains mois.

M. DELAHAYE s'associe pleinement à ce souhait.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23 h. 10.

Le Secrétaire de séance :

C. GUICHARD.

## ÉTAT-CIVIL

du 7 Décembre 1966 au 7 Mars 1967

### Naissances

Béal Philippe Stéphane Jean-François. Mekerî Faride. Fouillard Hervé Marie Paul. Flamant Jean-Luc Claude. Leroy Stéphane Thierry Cyril. Megueddem Alexandra Nathalie. Megueddem Frédéric Jacques. Lucet Marc. Prevot Mike. Colosimo Giuseppe. Pereira Rui. Langlois Karine Michèle Janine. Denis Catherine Françoise Monique. Bruguera Marielle Hinano. d'Acromont Christophe Jean Patrice. Balaguer Herminia. Essama Ayi Robert Thomas d'Aquin Bonaparte. Tierce Laurence Marie-Thérèse. Masson Florence Anne Marie. Andrianoff Hélène. Andrianoff Natacha. Dumas Nathalie Eve Isabelle. Leclerc Véronique Josiane. Lajeml Sounnia. Foucault Isabelle. Buré Franck Bernard. Gosselin Philippe. Pignol Patricia. Meiller Jean Philippe Cédric. Journeaux Isabelle. Moreau Caroline Christiane Michèle. Cordonnier Christine Pascale Florence. Coste Olivier Clément Daniel. Heintz Francis Claude. Tojo Maria Dolorès. Reininger Christophe Jean-Pierre. Artesero Francisca. Jamet Didier Guy Pierre.

### Détail des naissances de l'année 1966

Enfants nés à Saint-Cloud, de parents domiciliés à :

Boulogne-Billancourt	154
Chaville	36
Divers	159
Garches	88
La Celle Saint-Cloud	24
Meudon	39
Paris	77
Rueil-Malmaison	20
Sèvres	51
Suresnes	16
Saint-Cloud	158
Ville d'Avray	25
soit :	
Garçons	444
Filles	403
Au total	847

### Mariages

Attinost Claude Bernard et Villerey Claudine. Clair Claude François Guy et Le Bomin Annik Yvonne Marie. Comis Pietro Osvaldo Angelo et Jamet Marie José. Demede Robert Gaston et Poulet Madeleine Elvire Etienne. Pompilio Emidio et Tudela Elena. Bobin Jean-Paul et Ivanoff Anne-Marie. Dussauze Pierre Joël et Bouvier Monique Andrée Marie. Riotte Guy Christian Roger et Amrein Mireille Marie-Louise Lucienne. Harend Georges Victor et Morgenstern Charlotte Rosemarie. Golfouse Michel Jean et Rousseau Liliane Andrée. Legrand Jean-Paul Fred et Diot Janine Denise Antoinette. Borges Edite José et Bitoune Alexandre. Larette Pierre Eugène Arsène et Lecointre Rachelle Marguerite Jeanne. Vermeil François Guy Michel et Chenard Florence Antoinette Thérèse. Grimberg Daniel Charles René et Lepage Yolande Madeleine Félicité Renée. Cartaut Claude Yves et Quintin Françoise

Catherine André. Gaignaire Nedjia Lucienne et Vignot Michel André Robert. Brillac Philippe Jacques et Weil Micheline. Judic Marie Claire et Berneise Christian André Bernard Joël. Giuffrada Joseph Ernest et Allamassé Anny Andrée Georgette. Benbelkacem Baya et Bond Brian Clinton. Le Menestrel Anne Marie Joseph Antoinette et Cherrière Jean Maurice. Lemonnier Simone Cécile Solange et Colas Alain Jean René. Valentin Marie-Cécile Gilberte et Vendembilque Alain Henri. Willemmin Pierre André Jean et Delaume Françoise Marguerite Marie-Jeanne. Cartier Julien Félix et Berton Andrée Armandine Vié. Bertrand Marie Joseph et Magnan Catherine Marie Françoise. Maréchal Daniel René et Giraud Michèle Françoise Lucie. Benchetrit Aziza Eliane et Petit Guy Floris André. Daniel Jean-Marie Pierre et Piaton Marguerite Marie Véronique. Georges Dominique Louis et Lepage Christiane Madeleine. Vallour Marie Christine Henriette Paule et Faure Maurice André Joseph. Fleury Michèle Suzanne Adrienne et Gaüzère Richard André Roger. Môme Marcel Claude Pierre et Poillot Geneviève Marie Germaine Marcelle. Silliau Serge Albert et Troër Eliane Suzanne Gabrielle. Veillerant Raymond Pierre Jean et Brethau Sylviane Gilberte. Schuhler Paul Henri André et Andruejol Françoise Suzanne Marie-Antoinette. Guérin Jacques Alian et Giraud Martine Françoise Marie France.

### Décès

Lucé Henri, 89 ans. Bertrand Georgette Marie Léopoldine, fme Yan, 65 ans. Couturier Charles Lucien, 61 ans. Ogé Lucien Yves Eugène, 69 ans. Mauduit Henriette Marie, Vve Durécu, 89 ans. Cocquet Louis Edouard, 62 ans. Cosset Marie Louise Emilie, Vve Pommier, 96 ans. Le Bomin Louis Corentin, 83 ans. Thuret Valérie Augusta, Vve Ney, 94 ans. Lliteras Daniel Robert, 56 ans. Watremez Geneviève Marie Alix Emilie, épouse de Beaumont, 64 ans. Trepmp René François Lucien, 55 ans. Perez Maria Adoracion, Vve Carballes y Lopez, 53 ans. Gliubislavich Emile Michel Charles, 63 ans. Arbellia-Gallizia Virgile Pierre Delphin, 80 ans. Andrews Rose, fme Grandchamp, 77 ans. Cellier Lucie Jeanne, Vve Jandin, 81 ans. Schoder Michel Albert Marie, 21 ans. Basselier Jean Robert, 57 ans. Perthuis Charles Pierre, 62 ans. Bournat Marie Louise, Vve Prioux, 78 ans. Vionnet Agnès, 88 ans. Crozatier Célestin Abel, 64 ans. Janvier Henriette Marie, Vve Martin, 66 ans. Huteau Victorine Joséphine, Vve Deville, 87 ans. Passard Hélène, Vve Driancourt, 93 ans. Vergne Pierre Louis André, 73 ans. Debuysse André Eugène, 61 ans. Graux Gustave Alphonse, 56 ans. Rius Gabriel Gauderique Pierre, 92 ans. Mézière Georgette Louise, Vve Beurville, 69 ans. Polanco Sylvia, 24 ans. Cottin Robert André Charles, 42 ans. David Marcel Henri, 62 ans. Depuille Marie Thérèse Octavie, fme Michel, 58 ans. Pomeyrol Henri Joseph, 55 ans. Petiet Renée Fernande, fme Chasseriaud, 66 ans. Olivier Hermine, Vve Leva, 69 ans. Belluschi Hector Modeste Louis, 80 ans. Monmirel Edouard, 75 ans. Blattner Joséphine, Vve Cochon, 92 ans. Croizé Paul Louis, 61 ans. Davalo Mathurine, Vve Servigé, 83 ans. Piemme Marie-Joséphine, fme Grandorge, 83 ans. Chasset Marie, Vve Vaury, 91 ans. Corbeau Lucie Germaine, Vve Echert, 77 ans. Gibrat Marie Dite Sidonie, Vve Desplas, 86 ans. Goblet Hélène Elisabeth, Vve O'Keenan, 93 ans.



S.A. au capital libéré de 42.000.000 F - Fondée en 1848

66, Bd RICHARD-LENOIR, PARIS (XI<sup>e</sup>) - VOL. 08-90

Concessionnaire du Service Municipal des Pompes Funèbres de la Seine et de la Région Parisienne

**Bureau Officiel à St-Cloud : 15, rue de l'Eglise - 605-41-48**

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux  
et Organismes Mutualistes

**Réservé**

(N° 1790)

**ASSURANCES**

TOUTES NATURES — TOUTES COMPAGNIES

**VOIZARD BERNARD & Cie**

27, rue Pasteur, SAINT-CLOUD

MOL. 69-93

## **GÉNÉRALE AÉRONAUTIQUE MARCEL DASSAULT**

AVIONS - ENGINES - ÉQUIPEMENTS - MATÉRIELS ÉLECTRONIQUES

78, QUAI CARNOT, SAINT-CLOUD

**PUBLICITÉ : Relations Publiques Administratives**

132, rue du Faubourg St-Denis, PARIS-10<sup>e</sup>

Tél. : COM. 44-64

### **ADOUCCISSEMENT DES EAUX**

**G. CIRASSE & Cie**  
P. HERTEMAN, GÉRANT

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE

72, RUE ROYALE, St-Cloud Tél. : 605-41-42

## **PAUL DAHL**

ÉQUIPEMENT DE FREINAGE A AIR COMPRIMÉ  
CONTACTS ÉLECTRIQUES

24, Quai Carnot, SAINT-CLOUD

MOL. 67-25

ENTREPRISE PAYSAGISTE

## **A. CANTIN et FILS**

13, rue Sevin-Vincent, St-CLOUD 408-89-25

## **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE**

**SURESNES**

**- CITÉS**

16, avenue Jean-Jaurès  
506-50-77

**SAINT-CLOUD**

2, av. du Maréchal-Foch  
605-92-27

**OUVERT DU MARDI AU SAMEDI INCLUS**

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE BOURSE

(PRÊTS PERSONNELS IMMOBILIERS)

Location de coffres-forts

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS  
**ENTREPRISE MARCEL PLANTIVAUD**

20, rue de Garches  
SAINT-CLOUD MOL. 65-85

## **AGENCE SIVRAIS**

**M. CHOTARD, Successeur**

PROPRIÉTÉS - TERRAINS - APPARTEMENTS

36, rue Gounod, SAINT-CLOUD - 605-42-15 et 825-05-86

## DELARFEUX & C<sup>ie</sup>

ENTREPRISE DE PEINTURE

38, rue Gounod

MOL. 44-48

SAINT-CLOUD

## ROYALE PHOTO

PHOTO - CINÉ - IDENTITÉ

J. COOLS, 70, rue Royale, SAINT-CLOUD

Tél. : 605-51-49

(FACE A L'HOPITAL)

*Laboratoires Franay*  
 *Tirages Cinématographiques*

**L.T.C**

19, rue Marius-Franay, SAINT-CLOUD (S.-&O.)

Tél. : MOL 69-20

### CONTRE LA PERTE, LE VOL, L'INCENDIE

Pour vous aider dans l'ACQUISITION, la CONSTRUCTION, la RÉPARATION de votre appartement.

### AYEZ UN LIVRET de CAISSE d'ÉPARGNE :

Livret ordinaire : maximum des dépôts 15.000 Fr.

Intérêt 3% net d'impôt

Livret supplémentaire « B » : maximum des dépôts 15.000 Fr.

Intérêt 2,25% (impôt déduit)

Livret Epargne-Logement : maximum 40.000 Fr.

Intérêt 2% net d'impôt

TOUTES OPÉRATIONS A VUE ET SANS FRAIS

SAINT-CLOUD, 29, rue d'Orléans — Tél. : 825.64.65

CHAUFFAGE (Charbon - Gaz - Mazout)

PLOMBERIE - SANITAIRE

## D. CLEPOINT

3 à 5 ans de Crédit

7, rue Preschez, SAINT-CLOUD

Tél. : 825-08-71

## GARAGE de L'HIPPODROME

153, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

J. GUYOMARD

MÉCANIQUE

Gérant libre

TOLERIE

Tél. : 408 75-48

PEINTURE

Agence CITROËN et PANHARD

GARAGE DE L'AVENUE

## Robert BRU

101, avenue du Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD - 408-87-75

DÉPANNAGE DE NUIT : 605-37-11



VENTILATION - CONDITIONNEMENT D'AIR INDUSTRIEL  
ET DE CONFORT - SÉCHAGE - DÉPOUSSIÉRAGE - CABINES  
DE PEINTURE - TOURS DE RÉFRIGÉRATION D'EAU.

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIÈRE  
26, QUAI CARNOT - St-CLOUD (S.-et-O.)

Tél. : 825-36-00

## RÉSIDENCE DU PARC

à VILLE-D'AVRAY, 55-57, rue de St-Cloud

(en bordure immédiate du Parc de St-Cloud)

TRÈS BEL IMMEUBLE en PIERRE DE TAILLE

Disponibles quelques appartements de 3 et 4 pièces entièrement terminés

LIVRABLES DE SUITE

Prix définitif à partir de Frs : 1.675 le m<sup>2</sup> - Crédit long terme

sur place tous les jours de 14 h. 30 à 17 heures

Réalisation : J.-B. Gouault, C.P.F., 8, av. de Messine-8<sup>e</sup> - Lab. 62-14

SEDECO

Pro. 94-50

## FOCH - PRESSING

Teinturerie

MAISON FONDÉE EN 1885

J. LE GOFF, NETTOYEUR-APPRÊTEUR AGRÉÉ

11, Avenue du Maréchal-Foch, ST-CLOUD - MOL. 65-98

ENTREPRISE DE BATIMENT ET DE TRAVAUX PUBLICS

## TORRÈS & C<sup>ie</sup>

73, rue des Tennerolles, SAINT-CLOUD — Tél. : 408-88-88

## PIANOS R. Dieffen

Vente - Achat - Accord - Réparations - Location

18, rue Preschez - SAINT-CLOUD - MOL. 94-31

TOUS BESOINS • TOUS DÉBITS • TOUTES PRESSIONS

DOMESTIQUES

LES

PULVÉRISATEURS

ET AGRICOLES

**POMPES GUINARD**

MATÉRIEL INCENDIE

INDUSTRIELLES

POMPES MARINES

40, RUE DE FOUILLEUSE SAINT-CLOUD (S.-&O.) TEL. : MOLITOR 48-00

LOCATION DE COUCHES POUR BÉBÉS  
ET LAVAGE

## AMERICAN DIAPER - SERVICE

109, rue Tahère, SAINT-CLOUD — Tél. : 408-78-91

## Marcel LE CHAPELIN

FLEURISTE  
14, Rue de l'Eglise  
SAINT-CLOUD — MOL. 44-41  
LIVRAISONS PARIS-BANLIEUE



## Etablissements Eugène GUILLEBERT

50, route de la Reine, 92 - BOULOGNE

Tél. { 605 - 17 - 76  
825 - 56 - 01

# ARROSAGE - TONDEUSES

Atelier de fabrication - Réparation - Pas de magasin - Porte cochère jaune et bleue

Parking (portail ouvert) le soir jusqu'à 19 heures et le samedi matin

## IMPRIMERIE BIARD

TOUS TRAVAUX PARTICULIERS  
COMMERCIAUX ET PUBLICITAIRES

52, RUE DE BUZENVAL - 825.16.90

ELECTRIC TELE SON  
9, rue de la Libération

Maison  
VELAY

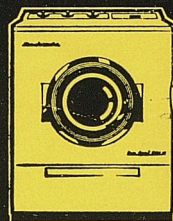
## ELECTRICITE

- RADIO -  
TÉLÉVISION

Dépannages Radio-Télé - Electro-Ménager - Service après vente

## Bauknecht

lavé à 100°



## INSTALLATIONS SANITAIRES CHAUFFAGE CENTRAL

(GAZ - PROPANE - MAZOUT - CHARBON)

## Henri LEGOU

ARTISAN AGRÉÉ "GAZ DE FRANCE"

8, rue Dailly, St-CLOUD Tél. 605-61-33  
920-06-03

A R T S M É N A G E R S

## CITROËN

GARAGE MAGENTA

1, bd de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-95

## Pharmacie A. LASRY

« RÉSIDENCE BEAUSOLEIL »

160, boulevard de la République, ST-CLOUD  
Tél. : 408-80-95

## LOCATION SANS CHAUFFEUR

Société DUCOUTUMANY et C<sup>ie</sup>

3, bd de la République, SAINT-CLOUD - VAL. 79-96



## J. PARMENT

Diplômé E. O. A. et d'ÉTAT

22, RUE DE VERDUN - Tél. : 506-78-17  
S U R E S N E S

## OPTIQUE DU BOIS

18, rue Étienne-Dolet - Tél. : 506-13-26  
S U R E S N E S

## Pasteur - Automobile

29, rue Pasteur, SAINT-CLOUD — Tél. 408-23-24

Concessionnaires : **Rover**  
**MG Morris**

Agent : **Fiat**

Ateliers agréés : **SIMCA**

1.000 m<sup>2</sup> d'atelier en sous-sol

VERRES DE CONTACT

**J. TINLOT**

OPTICIEN DIPLOMÉ

9, rue Dailly, SAINT-CLOUD



825-58-32

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL  
INSTALLATIONS SANITAIRES

**ETS A. DURIN**

76, avenue du Maréchal-Foch, SAINT-CLOUD  
Tél. : 408-80-77

TOUTE LA FOURNITURE POUR LE BATIMENT

**Ets Louis RABONI & C<sup>ie</sup>**

3 POINTS DE VENTE :  
Siège Social et dépôt : 68, rue du Dôme, BOULOGNE-SUR-SEINE  
Tél. : MOL. 76-72 et la suite  
Pont : 108, quai du Président-Roosevelt, ISSY-LES-MOULINEAUX  
Tél. : MIC. 74-30 et la suite  
Dépôt : 31, avenue Pierre-Grenier, BOULOGNE-SUR-SEINE  
Tél. : MOL. 52-54

**PLOMBERIE  
CHAUFFAGE ROGER  
COUVERTURE**

8<sup>bis</sup>, rue de Montesquiou

92 ST-CLOUD

TÉL. : 825-05-80

**Pâtisserie - Confiserie  
Glaces - Cuisine**

**G. Chamignon**

13, Rue Soudod

Tél. 408.28.77 - St-CLOUD (S.-et-O.)  
54, Rue du Commerce - PARIS (15<sup>e</sup>) - 783.56.04

## Garage de Saint-Cloud

38, rue Dailly, SAINT-CLOUD MOL. 47-47 et 48-41

OUVERT JOUR ET NUIT TOUTE L'ANNÉE

LOCATION DE VOITURES  
SANS CHAUFFEUR

STATION SERVICE

ACHAT - VENTE

*Elizabeth Arden*

**M. THOMAS**

Docteur en Pharmacie

Prix de thèses

Ex-assistante de Chimie biologique

7, Rue Dailly

MOL. 40-17

Lauréate de la Faculté

LIBRAIRIE GÉNÉRALE  
ET CLASSIQUE  
PAPETERIE DE BUREAU

**Les Jeunes**

98, Boulevard de la République, SAINT-CLOUD - Tél. : 825-71-13

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

**G. CIRASSE & C<sup>ie</sup>**

P. HERTEMAN, GÉRANT

72, RUE ROYALE, St-Cloud Tél. : 605-41-42

COUVERTURE — PLOMBERIE  
CHAUFFAGE CENTRAL — GAZ ET MAZOUT

**Société CHALEUR - EAU - LUMIÈRE**

ANCIENS ÉTABL. P. COMPAIN & C<sup>ie</sup>

10, RUE DAILLY, SAINT-CLOUD - Tél. : 605 44-74

69, RUE BAYEN, PARIS — Tél. : 380 23-31 30-59

mille idées de cadeaux

**AN GAY LOGIS**

Exposition de l' *Artisanat Autrichien*

8, place du pas de Saint-Cloud, 1<sup>er</sup> étage, SAINT-CLOUD - Tél. : 605-66-16

**Le Régent**

LE CINEMA DE SAINT-CLOUD

11, RUE GASTON-LATOUCHE, SAINT-CLOUD - TÉL. 605-66-16